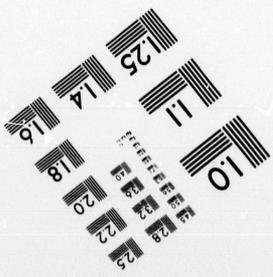
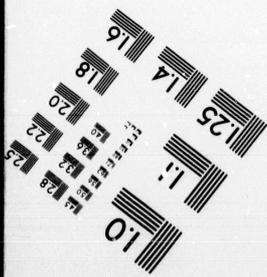
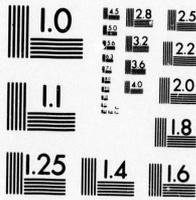


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/
Couvertures de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/
Transparence

Tight binding (may cause shadows or
distortion along interior margin)/
Reliure serrée (peut causer de l'ombre ou
de la distortion le long de la marge
intérieure)

Pages damaged/
Pages endommagées

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/
Seule édition disponible

Pagination incorrect/
Erreurs de pagination

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Pages missing/
Des pages manquent

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/
Des planches manquent

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

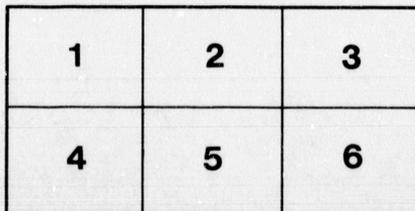
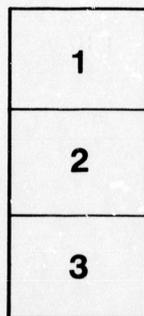
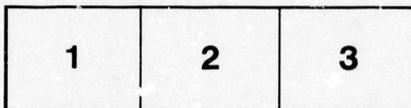
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

National Library of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



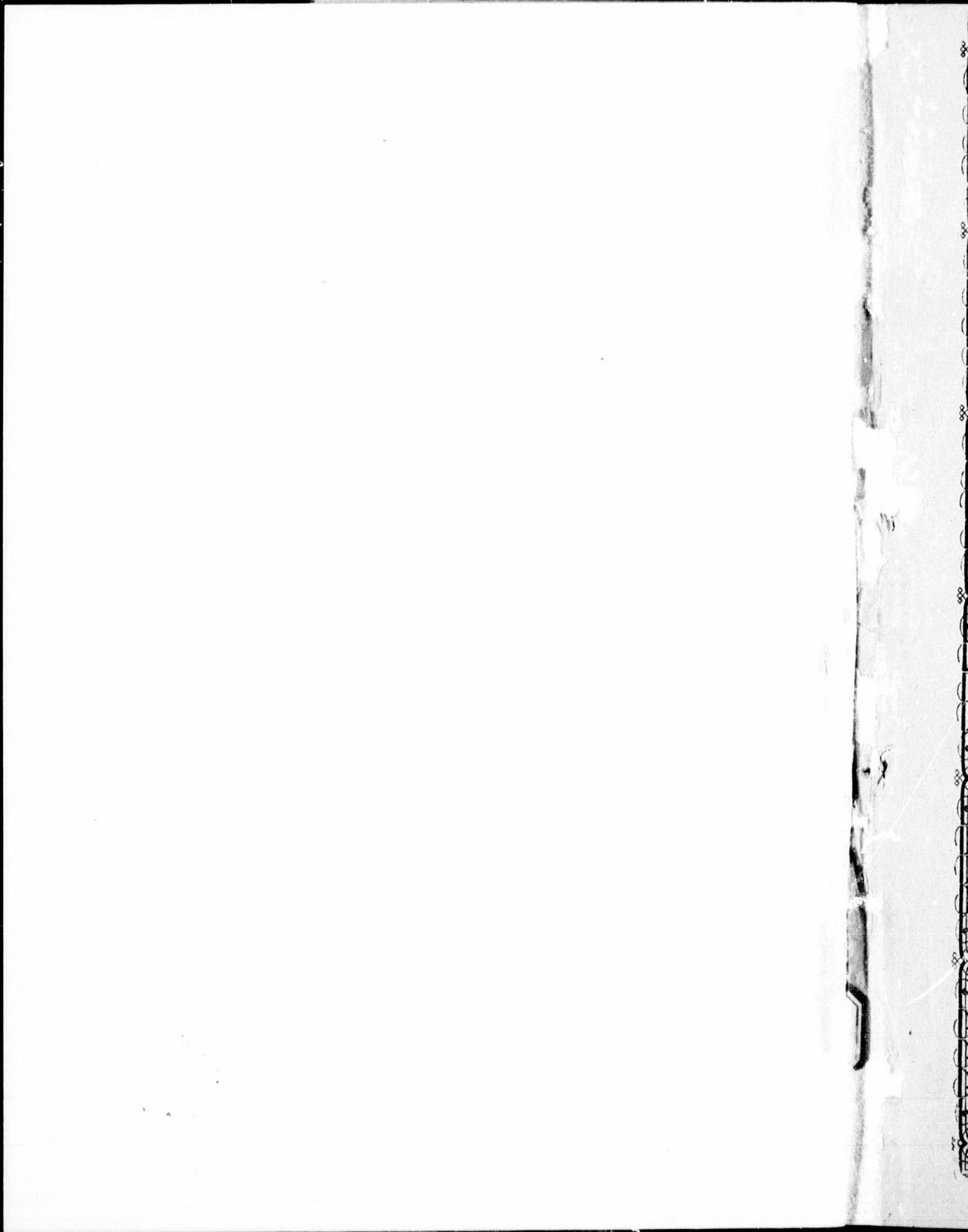
Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque nationale du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :



21

ANNALES
RELIGIEUSES ET HISTORIQUES
DE LA PAROISSE DE
ST. JACQUES LE MAJEUR
VULGO DE L'ACHIGAN

DIOCÈSE DE MONTRÉAL

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS

DE

1772 A 1872.

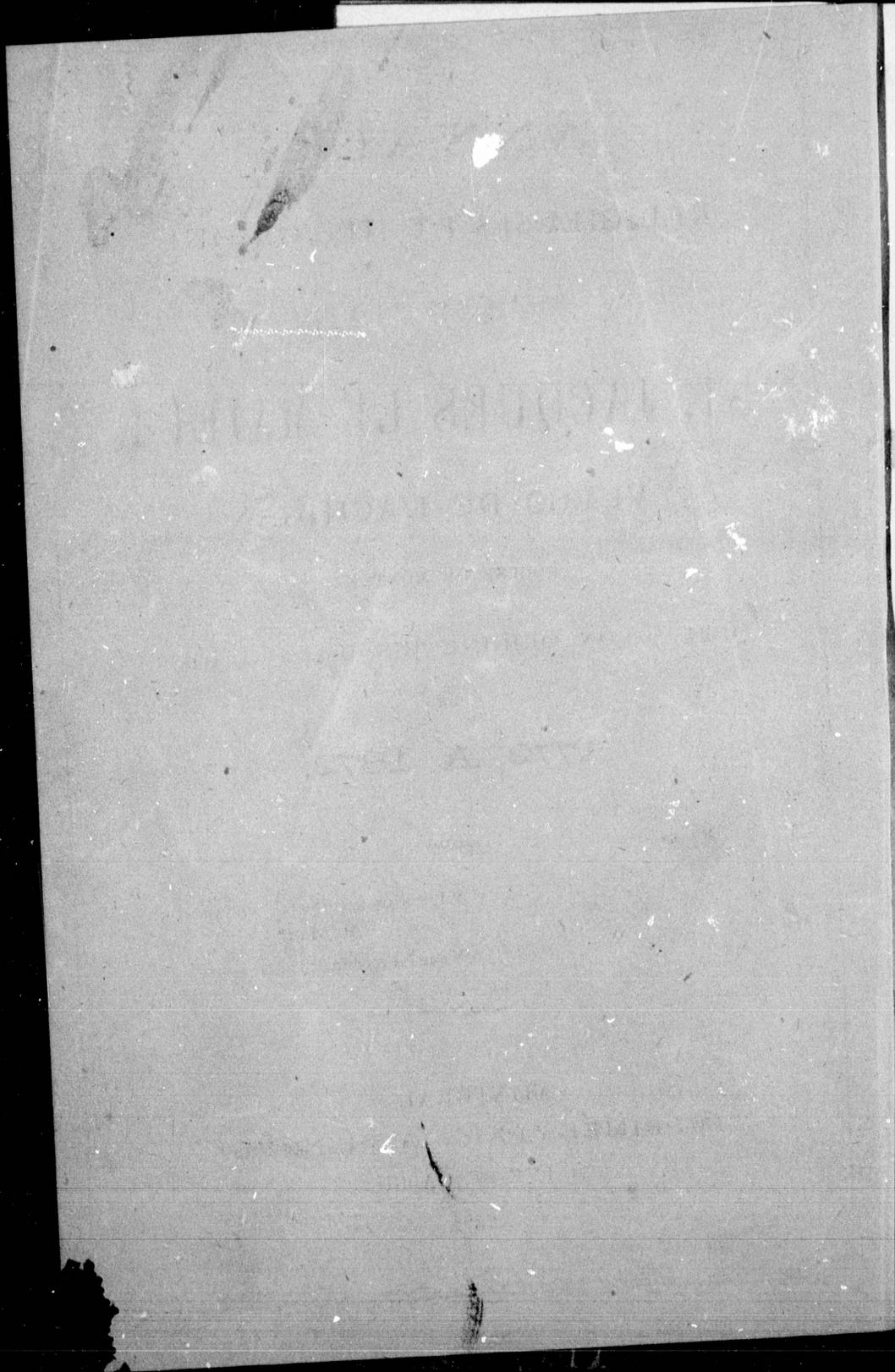
~~~~~  
"Igitur ex fructibus eorum cognoscetis  
eos." (St. Matth. 6. 20.)

Vous les reconnaitrez par leurs fruits.

~~~~~  
MONTREAL :
IMPRIMÉES PAR J. A. PLINGUET

30 RUE ST. GABRIEL.

1872



S

DE

ANNALES RELIGIEUSES
DE LA PAROISSE DE
ST. JACQUES LE MAJEUR
VULGO DE L'ACHIGAN

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS

DE

1772 A 1872.

"Igitur ex fructibus eorum cognoscetis
eos." (St. Matth. 6. 20.)

Vous les reconnaitrez par leurs fruits.

MONTREAL :
IMPRIMÉES PAR J. A. PLINGUET

30 RUE ST. GABRIEL.

—
1872

ANNALS RELIGIUSES

IN THE YEAR OF

ST. JACQUES LE MINISTRE

VEICED DE L'AMERICA

DETER FOR THE YEAR 1700

IN THE YEAR

THE YEAR OF THE

IMPRIMERIES PAR J. A. PRINCE

DE RUE ST. BARRIS

1700

APPROBATIONS.

Nous avons vu avec plaisir et hautement approuvé les *Annales Religieuses de la paroisse de St. Jacques le Majeur* de l'Acadian. Cette grande et importante paroisse est si avantageusement connue par son esprit de foi vive, la simplicité de ses mœurs patriarcales et la sincérité de sa piété proverbiale, que son histoire mérite de passer à la postérité.

Ces *Annales* seront donc accueillies, avec le plus grand empressement, par les bons habitants de St. Jacques, qui y liront et reliront sans cesse, avec un intérêt toujours nouveau, les beaux exemples que leur ont donnés leurs religieux ancêtres. Ce sera pour eux tous un livre de paroisse et de famille en même temps dont ils feront leurs délices, en se rappelant les beaux faits de ceux qui leur ont légué leurs admirables vertus en même temps que leurs riches terres.

Mais comme St. Jacques, par sa population surabondante, a pu envoyer ça et là de nombreuses colonies, qui forment aujourd'hui des paroisses qui se regardent comme les filles de cette paroissière, il est tout naturel de croire que les *Annales* y seront aussi reçues avec bonheur ; et qu'elles contribueront efficacement à resserrer de plus en plus les liens qui les unissent aux familles respectables auxquelles elles se font gloire d'appartenir.

Ces *Annales* s'introduiront de même dans le Clergé et les Communautés religieuses qui se sont si merveilleusement recrutés dans la paroisse de St. Jacques, qui par son zèle à donner une

APPROBATIONS.

Bonne et sainte éducation à ses enfants, est déjà une pépinière qui promet de devenir de plus en plus féconde. On aimera donc à les lire, dans tous les rangs de la cléricature et de la religion, parce qu'on y trouvera de beaux exemples à imiter, de beaux traits à citer.

Ces *Annales* enfin intéresseront toutes les paroisses du diocèse qui, comme celle de St. Jacques, doivent leur fondation à la foi et à la piété des anciens qui se mirent si généreusement à contribution, pour se procurer tous les moyens de remplir les devoirs qu'impose la religion, afin de procurer à ses enfants l'avantage inappréciable de faire dans ce monde de bons citoyens et de bons chrétiens, pour être dans l'autre des saints et des bienheureux. Puissent toutes ces paroisses ambitionner l'avantage de celle de St. Jacques, celui d'avoir des *Annales*, qui perpétuent le souvenir des justes qui y ont vécu ! Puisse la mémoire de ces justes être en bénédiction d'âge en âge et jusqu'à la dernière génération !

Montréal, le 25 Septembre, 1872.

† IG. EV. DE MONTRÉAL.

APPROBATIONS.

LETTRE DE MESSIRE POULIN, A L'AUTEUR.

MONSIEUR, ET CHER CONFRÈRE,

Je vous renvoie le Manuscrit de vos "Annales Religieuses de la paroisse de St. Jacques le Majeur," ainsi que la biographie de M. J.R. Paré. Pendant le séjour que vous avez fait chez moi, vous m'avez souvent parlé de ce travail. Vous saviez l'intérêt que j'avais toujours porté à ce genre d'étude. En m'entretenant de vos projets, et en me faisant part de quelques récits, vous vouliez, sans doute, procurer quelque soulagement à votre confrère malade. L'attention que vous avez eue de me faire remettre, avant l'impression, le résultat de vos recherches et de vos réflexions pratiques, a été vivement sentie par celui qui en était l'objet.

Ma faible vue n'a pu me permettre de lire, moi-même, ces pages qui me rappelaient tant de souvenirs. Mais l'Ange que la charité a placée près de moi, dans ma solitude, a bien voulu me lire plusieurs fois cet ouvrage. J'ai pu le goûter, l'apprécier et reconnaître qu'il avait surpassé mes espérances.

Mon témoignage a trop peu d'importance pour croire qu'il serait utile à la publication. Laissez-moi, cependant, vous dire ici librement ce que j'en pense. Outre le fait si remarquable de l'histoire intime d'une colonie acadienne, il y a des détails qui devront nécessairement intéresser d'une manière plus qu'ordinaire le clergé, nos hommes publics et notre bon peuple.

Le style rapide et clair annonce toujours une pensée forte et raisonnée. J'ai admiré particulièrement ce soin que vous avez eu de faire passer dans votre livre les enseignements

APPROBATIONS.

de cette morale si pure, si belle, et toujours si pieuse de notre vénérable Evêque. J'ai cru souvent l'entendre parler lui-même en écoutant la lecture qu'on me faisait des *Annales*. Croyez-moi, ce ne sera pas le moindre de leurs titres auprès d'une population qui lui est si dévouée et qui ne l'oubliera jamais

Je suis bien cordialement,

Monsieur et cher confrère,

Votre dévoué serviteur,

P. POULIN, Ptre.

Hôpital-Général de Montréal, 16 Septembre 1862.

mi
l'E
Ma
no:
l
agn
êtr
ror
ecc
noc
en:
ses
I
tou
not
lée
plu
me

INTRODUCTION.

~~~~~

“ Venez, suivez les pas de la Religion  
“ d'amour ; comptez, s'il est possible,  
“ les bienfaits qu'elle répand à pleines  
“ mains sur les hommes, les œuvres de  
“ miséricorde qu'elle inspire, et qu'elle  
“ seule peut récompenser.”

(ESSAI SUR L'INDIFFÉRENCE.)

Les quelques pages qui suivent sont le résultat de minutieuses recherches que nous avons faites sur l'Histoire Religieuse de la Paroisse de St. Jacques-le-Majeur, *alias* de l'Achigan, depuis son origine jusqu'à nos jours, espace d'un siècle révolu.

En publiant ces recherches nous avons espéré être agréable à ceux qui habitent cette paroisse, et peut-être accomplir une œuvre utile à ceux qui se donneront, plus tard, la belle mission d'écrire l'histoire ecclésiastique du Pays. Il est grand temps, croyons-nous, de recueillir ces belles traditions qui existent encore sur l'origine d'un grand nombre de nos paroisses du Bas-Canada.

En nous imposant ce travail, nous y découvrons toujours une vérité importante que les historiens de notre Pays semblent n'avoir pas suffisamment signalée : que c'est l'institution de nos paroisses qui a le plus contribué au maintien de notre profond attachement à la Foi catholique, et à la nationalité française.

Cette vérité, nous la croyons appuyée sur les plus solides témoignages de notre histoire.

Il y a un peu plus d'un siècle que notre Pays est tombé au pouvoir des Anglais après une lutte si longue, si vigoureuse qu'aucune nation n'en peut soutenir de plus glorieuse. Tout Canadien-français qui sait le premier mot de son histoire, sait également la triste et douloureuse perspective que nos Pères avaient devant eux après la capitulation de Montréal en 1763. Il y avait alors en Canada à peu près 70,000 habitants, disséminés depuis le Fort Frontenac (aujourd'hui Kingston) 130 lieues au-dessus de Québec, jusqu'à 50 lieues au Sud, et 20 lieues au Nord. Un jeune écrivain canadien résume ainsi la situation faite à nos ancêtres par la conquête : " Les guerres qui s'étaient succédées depuis de longues années, avaient affaibli et ruiné la population ; l'éloignement des habitations, le manque de chemins rendaient les communications très-difficiles, et même périlleuses. De sorte que notre existence comme peuple se trouvait considérablement menacée durant les 80 années qui suivirent le commencement de la domination anglaise en ce pays ; s'il faut joindre à ces causes majeures le départ de la classe instruite des Français, l'isolement dans lequel se trouvaient les cultivateurs, et les sourdes menées des ennemies de notre race."

Nos Pères tremblèrent à la vue des attaques, faites par leurs adversaires à leurs droits les plus légitimes et les plus sacrés. Mais la Providence veilla constamment sur ce Pays, et ces rejetons vigoureux d'une race dont on pressentait trop vite l'anéantissement montrent aujourd'hui combien est puissant la vitalité d'un peuple formé et soutenu par la Foi catholique.

On comprit alors, parmi les Canadiens, tous les dangers de la situation ; on comprit qu'il y avait un

moyen sûr pour conserver l'influence d'un peuple disposé à mourir pour sa Foi et sa nationalité; on comprit enfin que ce moyen se trouvait uniquement dans l'ordre des idées morales et religieuses. Le Clergé, quoique bien peu nombreux, aidé de quelques hommes instruits et généreux, s'imposa la belle mission de faire pénétrer ces idées dans tous les rangs de ce pauvre peuple, toujours bon et docile, " toujours brave et loyal," comme l'écrivait M. de Vaudreuil au Roi de France quelques années auparavant. Le clocher du village fut le signe du ralliement contre toutes éventualités menaçantes. Là se trouvait en effet un homme éclairé, et tout animé de la noble passion de faire du bien à ses compatriotes. Cet homme, on le connaît, c'était le Prêtre, c'était le Curé de chacune de ces pauvres paroisses qui bordaient les rives de notre majestueux St. Laurent. Ce fut lui qui prit en mains les besoins des populations, et qui sauva de l'oubli nos usages, notre langue et notre Foi; il sut développer toutes ces nobles dispositions qui se trouvaient au cœur du Canadien; il fut constamment l'âme de sa paroisse, animant ce corps du souffle vivifiant de l'Évangile. *L'esprit de Paroisse*, qui est l'expression fidèle des convictions religieuses d'un peuple, voilà l'agent dont se servit la Providence pour sauver notre nationalité d'un naufrage qui devait paraître bien inévitable aux jugements de la prudence humaine.

Nous nous exagérons peut-être cette conviction, mais il nous semble que c'est bien une vérité historique, et nous avons cru utile de la formuler en tête d'un petit travail qui n'en est que la démonstration pratique.

Nous n'avons rien à ajouter pour expliquer la pensée qui a présidé à la rédaction de ces recherches

historiques. Nous ne reclamons que l'exactitude des faits que nous avons recueillis dans les archives de la paroisse, et davantage de la bouche des Anciens que nous avons consultés. Nous sommes redevable à plusieurs personnes bienveillantes pour un bon nombre de renseignements; nous leurs en offrons bien nos plus respectueux remerciements.

Afin de rendre ce travail plus complet et moins aride, nous y avons ajouté les biographies des trois Curés qui ont été appelés à diriger la paroisse de St. Jacques.

Inutile d'ajouter que nous recevrons avec reconnaissance toutes observations qui pourraient rectifier des erreurs involontaires qui ont dû se glisser sur certains faits que nous n'avons pas pu suffisamment connaître.

Telles qu'elles sont, et avec le désir sincère de faire plaisir: nous faisons hommage de chacune de ces pages à la bonne et religieuse Paroisse de St. JACQUES, que nous croyons maintenant assez connaître pour entreprendre d'écrire son siècle d'existence.

F. X. C.

## I.

“ La religion civilise le peuple, elle  
“ nourrit le pauvre de Vérité, comme  
“ elle le nourrit de pain; elle éclaire,  
“ elle agrandit son intelligence.”

(ESSAI SUR L'INDIFFERENCE.)

L'origine de la paroisse de St. Jacques est entièrement Acadienne. Cependant, nous avons inutilement cherché dans ses archives quelque document écrit qui pût nous faire connaître les circonstances qui ont dû donner lieu à ses premiers établissements; toutes nos recherches ont été infructueuses. Mais en revanche, une tradition bien constante, bien claire et détaillée s'est parfaitement conservée dans plusieurs familles d'Acadiens de la paroisse. Nous avons mis à profit cette source traditionnelle. Nous avons surtout consulté un vénérable vieillard de 75 ans, M. Daniel Dugas, dont la mémoire sûre et prodigieuse peut facilement suppléer à tous les mémoires écrits. C'est de la bouche de ce vieux rejeton Acadien que nous allons, en partie, apprendre quelle fut l'origine de la paroisse de St. JACQUES ou NOUVELLE ACADIE. Son récit, il le tient de son aïeul paternel qui était né en Acadie, et qui avait reçu au baptême le nom de Daniel,

comme son fils et petit-fils. Le prophète Daniel lisait dans l'avenir ; mais le nôtre nous racontera le passé. Laissons-lui la parole :

“ A peu près douze années avant les commencements de St. Jacques, une cruelle persécution éclata parmi les Acadiens. L'Angleterre voulait les forcer de se rendre à leurs armes, de céder leurs terres aux soldats, et de renoncer à la foi catholique.” (N'oublions pas que c'est un Acadien qui juge ainsi les desseins de l'Angleterre à leur égard.)

“ Nos pères qui étaient tous Français et assez bons catholiques, je crois, refusèrent nettement de se soumettre à ces dures et injustes conditions. Cependant les Anglais étaient partout vainqueurs et maîtres d'une grande partie du Pays. Une flotte arriva sur ces entrefaites avec l'ordre d'exterminer toutes les populations acadiennes, si elles refusaient plus longtemps d'abandonner leur pays pour des îles lointaines où les Anglais s'offraient de les conduire. La lutte se déclara, tout à coup, par un piège tendu à la bonne foi de notre peuple. Un général anglais agissant au nom d'un infâme gouverneur—*Laurents*, —convoca chaque paroisse sur la place publique pour leur communiquer une *bonne affaire*, disait-il hypocritement.

“ Un bon nombre de paroisses comprirent de suite la trahison et ne répondirent pas à cet appel trompeur ; mais toutes les familles s'enfuirent dans les bois. Mais il n'en fut pas ainsi à Menoudy. Nos pauvres compatriotes de cette place se rendirent sur la place publique au jour indiqué, et alors, les Anglais les firent tous prisonniers, et on les traita comme des *esclaves* ! Néanmoins, la lutte fut terrible entre plusieurs de ces prisonniers et ceux des

“ autres cantons qui ne se rendirent aux armes des  
“ Anglais que par la force.

“ Mon grand-père nous disait souvent en nous  
“ racontant les *troubles* de cette époque : pendant  
“ deux ans, c'était une véritable *chasse à mort* !... On  
“ s'emparait des terres et des habitations ; on se saisit  
“ des familles, puis on les jetait, pêle-mêle, dans  
“ des vaisseaux. Personne ne trouvait grâce, si on  
“ opposait la moindre résistance. La terreur était  
“ partout ; on fuyait dans les ravins et jusque dans  
“ les profondeurs des bois. A Beau-Bassin et à Anna-  
“ polis, les Anglais faisaient une patrouille incessante  
“ dans les bois ; ils réussirent à en charger plusieurs  
“ vaisseaux. Les enfants étaient séparés de leurs  
“ parents, les époux de leurs femmes, les frères de  
“ leurs sœurs. On en conduisit, de suite, près de 1500  
“ à la Nouvelle-Angleterre, où ils ne purent trouver  
“ un refuge qu'à Boston. Ceux-là étaient de Menoudy.  
“ On en saisit, de plus, plusieurs cents dans les bois  
“ de Beau-Bassin qui parvinrent à se sauver des vais-  
“ seaux, soit en se rendant maîtres du gouvernail, soit  
“ par le secours de leurs compatriotes qui ne les aban-  
“ donnaient pas. Malgré toutes ces mesures inexorables  
“ que les Anglais avaient prises à l'égard des habitants  
“ de Menoudy, quarante familles environ s'étaient  
“ échappées du *massacre*, et se tinrent cachées dans des  
“ bois escarpés. Les chefs de ces familles, nous disait  
“ notre grand-père, faisaient à leur tour une chasse  
“ active et vigoureuse aux Anglais. Ils s'embusquaient  
“ sur les bords des rivières, et sans être aperçus, ils  
“ visaient droit et aplomb leurs persécuteurs. Ils  
“ s'efforçaient surtout d'abattre les pilotes des vais-  
“ seaux qui étaient malheureusement remplis de  
“ compatriotes Acadiens.” Que de pères ont été

abattus par l'arme de leurs enfants !... Quels cruels déchirements de cœurs pour ces âmes nobles et généreuses !... En vérité, on conçoit difficilement aujourd'hui les lamentables scènes que ces cruelles méprises ont dû produire !... Notre vieux narrateur continuait son récit, avec une certaine expression de joie qui laissait errer sur sa vénérable figure un sourire plein de vengeance : " Un nommé Beusoleil, chasseur habile, un homme d'une intrépidité sans égale, estimait en avoir ainsi tué pas moins d'un mille; il réussit ainsi à dégarnir quelques navires anglais, et à se procurer des vivres en abondance pour lui et ses compagnons d'infortune.

" Mais l'hiver arrivait, et avec cette saison, la neige, les glaces et la difficulté des communications. Pour comble de malheur, le manque de provisions devait se faire sentir bientôt parmi ces pauvres familles toujours de plus en plus refoulées dans les forêts par la recherche des Anglais. On se rassemble, on se consulte, puis on décide unanimement de monter à Québec. On place alors les enfants et le peu de vivres qui restaient, sur des traîneaux sauvages; on chausse ses raquettes, on se met en marche en suivant une route à mille détours afin d'éviter le danger de tomber entre les mains des nouveaux maîtres du Pays. On fait ainsi pas moins de deux cents lieues de chemin.

" A leur arrivée à Québec, plusieurs de ces familles manquaient; la misère et le froid avaient abattu les plus faibles: les femmes et les enfants. Les survivants trouvèrent Québec dans le trouble et la disette; ils se voient forcés de chercher ailleurs un refuge. Sur ces entrefaites, les Messieurs du Séminaire de St. Sulpice les invitent à se rendre à

“ Montréal où ils reçoivent une généreuse hospitalité, bien dûe à leurs malheurs. A cette date, la paix venait d'être conclue et signée à Montréal. (1)

“ Déjà plusieurs Acadiens étaient venus de Boston, et dirigés sur différentes paroisses, entr'autre, sur celle de St. Pierre du Portage (l'Assomption).

“ Mon aïeul, Daniel Dugas, avait été au nombre des quarante familles échappées au massacre des Anglais. Dès leur arrivée à Montréal, les chefs de ces familles furent de suite conduits dans la Seigneurie des Messieurs à St. Pierre. Mon grand-père fut envoyé aux moulins que les Messieurs possédaient sur le haut de la Rivière (aujourd'hui l'Epiphanie.) Son jeune fils Daniel qui n'avait que sept à huit ans, fut confié aux soins d'un Monsieur Brassier (qui était alors procureur du Séminaire). Plusieurs autres enfants Acadiens partageaient les soins de ce Révérend protecteur qui leur procura à tous l'avantage de fréquenter les écoles jusqu'à l'époque de leur première Communion. Plus tard, il se rendit avec mon grand-père aux moulins, mais à l'époque de son mariage il vint s'établir sur les terres que je possède encore par un droit de rente viagère.”

Tel est en substance, le récit de ce vieux rejeton Acadien d'une généreuse famille qui eut à jouer un rôle si tragique dans ce cruel drame que l'Histoire a flétri par ce mot barbare et sanguinaire: “**DESTRUCTION DES ACADIENS PAR LES ANGLAIS.**” Nous avons cru rendre le récit plus saisissant et plus original en conservant plusieurs des expressions du vieux narrateur.

---

(1) Cette paix ne pouvait être autre que la capitulation de Montréal, signée dans cette ville en 1763. Il y a peut-être erreur de date dans le récit du vieil Acadien.

Ce récit, nous le croyons sincèrement peu éloigné de la vérité historique. Nous avons consulté le Livre de Monsieur Rameau, "*La France aux Colonies*," et après avoir transcrit fidèlement le récit que nous venons de lire, nous avons été heureux de reconnaître une parfaite ressemblance avec celui que nous donne cet ouvrage que nous respectons comme une véritable autorité en cette matière. On nous pardonnera sans doute d'insister davantage sur ce chapitre qui est le plus important de ces Annales.

Voici le récit de M. Rameau : " Ce fut en 1735 que les " miliciens de la Nouvelle-Angleterre, dont la convoi- " tisse était excitée par l'aisance et les riches cultures " de cette colonie, accomplirent cette infâme et cruelle " spoliation qui ternira toujours le nom et l'honneur " de l'Angleterre, et qui malheureusement a plus d'un " pendant dans le cours de son histoire. Pour ne point " éveiller l'inquiétude et pour dominer une résistance " qui aurait pu devenir dangereuse, on convoqua, dans " chaque paroisse, les habitants pour le 5 Septembre " 1755, sous prétexte d'entendre une importante com- " munication du gouverneur. Cette ruse n'eut pas " partout un égal succès : à Beau-Bassir, ce qui était " resté de la population acadienne après la retraite " des garnisons françaises de l'isthme, écouta la pre- " mière proclamation avec méfiance, et une bonne " partie se sauva de suite dans les bois et vers les postes " français voisins. Les gens d'Annapolis, habitués de " longue date à chercher dans les forêts un refuge " contre les violences de la guerre, n'attendirent pas " non plus le dénouement de ce drame, et une partie " d'entre eux seulement tomba plus tard aux mains de " l'ennemi.

'Mais dans le district des Mines, le plus riche de

" toute l'Acadie, les Anglais apportèrent un soin et  
 " un luxe de précautions qui assurèrent la réussite  
 " du complot. Cette population paisible, industrielle,  
 " moins défiante, peut-être, répondit toute entière à  
 " l'appel du gouverneur, et ayant été aussitôt cernée  
 " par des troupes secrètement disposées à cet effet, il  
 " fut signifié à ces malheureux qu'ils étaient prison-  
 " niers de guerre, que tous leurs biens meubles et  
 " immeubles étaient saisis au nom du roi, sauf l'ar-  
 " gent et leurs effets personnels, et que le 10 Septembre  
 " ils seraient tous embarqués pour être dirigés sur  
 " les colonies anglaises..... Sans armes, entourés de  
 " soldats, écrasés par le malheur, les Acadiens subirent  
 " la loi atroce du vainqueur, et le 10 Septembre en  
 " effet eut lieu la scène lugubre de cette expatriation  
 " en masse."

M. Rameau complète son récit par un extrait de la  
 " *Revue des Deux-Mondes* " 1831, dû à la plume d'un  
 voyageur français, M. Ney, qui visitait l'Acadie il y a  
 aujourd'hui 43 ans :

" Le 10 Septembre fut le jour fixé pour l'embarque-  
 " ment. Dès le point du jour les tambours résonnè-  
 " rent dans les villages, et à huit heures le triste son  
 " de la cloche avertit les pauvres Français que le  
 " moment de quitter leur terre natale était arrivée.  
 " Les soldats entrèrent dans les maisons et en firent  
 " sortir tous les habitants, qu'on rassembla sur la  
 " place. Jusque-là chaque famille était restée réunie  
 " et une tristesse silencieuse régnait parmi le peuple.  
 " Mais quand le tambour annonça l'heure de l'embar-  
 " quement, quand il fallut abandonner pour toujours  
 " la terre où ils étaient nés, se séparer de leurs mères,  
 " de leurs parents, de leurs amis, sans espoir de les  
 " revoir jamais ; emmenés par des étrangers leurs

“ ennemis ; dispersés parmi eux dont ils différaient  
“ par le langage, les coutumes, la religion ; alors  
“ accablés par le sentiment de leurs misères, ils fon-  
“ dirent en larmes et se précipitèrent dans les bras  
“ les uns des autres dans un long et dernier embras-  
“ sement.

“ Mais le tambour battait toujours, et on les poussa  
“ vers les bâtiments stationnés dans la rivière. 260  
“ jeunes gens furent désignés d'abord pour être em-  
“ barqués sur le premier bâtiment ; mais ils s'y refu-  
“ sèrent, déclarant qu'ils n'abandonneraient pas leurs  
“ parents, et qu'ils ne partiraient qu'au milieu de  
“ leurs familles. Leur demande fut rejetée, les soldats  
“ croisèrent la baïonnette et marchèrent sur eux ;  
“ ceux qui voulurent résister furent blessés, et tous  
“ furent obligés de se soumettre à cette horrible  
“ tyrannie.

“ Depuis l'église jusqu'au lieu de l'embarquement,  
“ la route était bordée d'enfants, de femmes, qui à  
“ genoux, au milieu de pleurs et de sanglots, bénis-  
“ saient ceux qui passaient, faisaient leurs tristes  
“ adieux à leurs maris, à leurs fils, leur tendant une  
“ main tremblante, qu'ils parvenaient quelquefois à  
“ réunir, mais que le soldat brutal venait bientôt  
“ séparer. Les jeunes gens furent suivis par les hom-  
“ mes plus âgés, qui traversèrent aussi à pas lents  
“ cette scène déchirante ; toute la population mâle des  
“ Mines fut jetée à bord de cinq vaisseaux de trans-  
“ port stationnés dans la rivière Gaspareaux. Chaque  
“ bâtiment était sous la garde de 6 officiers et 80  
“ soldats. A mesure que d'autres navires arrivèrent,  
“ les femmes et les enfants y furent embarqués et  
“ éloignés ainsi en masse des champs de la Nouvelle-  
“ Ecosse. Le sort aussi déplorable qu'inouï de ces

“ exilés excita la compassion de la soldatesque même.

“ Pendant plusieurs soirées consécutives les bestiaux se réunissaient autour des ruines fumantes, et semblaient y attendre le retour de leurs maîtres, tandis que les fidèles chiens de garde hurlaient près des foyers déserts.”—*Revue des Deux-Mondes*,” 1831.

M. Rameau ajoute que le nombre des prisonniers ainsi enlevés dans le district des Mines fut de 4000, et l'on peut dire que c'était toute la population que les émigrations dernières avaient laissée dans ce pays, car personne ou presque personne ne put s'échapper. L'état suivant peut donner une idée de la richesse de cette contrée : On y a brûlé 400 maisons, 500 étables, on y a pris 2,000 bœufs, 3,000 vaches, 5,000 veaux, 600 chevaux, 12,000 moutons et 800 cochons.

M. Rameau caractérise ce récit par ces expressions : “ VENGEANCE LACHE, CRUAUTÉ IMPLACABLE, CUPIDITE VILE, tout se trouve réuni dans cette odieuse exécution pour en augmenter l'infamie et en faire une des plus honteuses pages de l'histoire d'Angleterre.” Les habitants de Beau-Bassin et d'Annapolis échappèrent en partie à cette déportation en se réfugiant dans les bois.

En comparant ces renseignements historiques avec la tradition que le père Daniel nous a conservée, nous croyons avoir une présomption bien fondée en assurant que les premiers colons Acadiens qui vinrent fonder St. Jacques étaient de Beau-Bassin en partie, et du district des Mines. Car il est constant que les premières familles qui furent dirigées sur St. Jacques furent choisies parmi le reste de ces 40 familles infortunées qui s'échappèrent des bois afin de trouver un refuge au Canada, et parmi ceux des Acadiens qui étaient venus de Boston à l'Assomption. La vérité

historique se fera jour plus tard en faveur de cette présomption, nous l'espérons fermement.

En 1770, le Révérend M. Jacques Degeay, prêtre du Séminaire de St. Sulpice, second curé de St. Pierre du Portage (l'Assomption), s'intéressait activement au sort des pauvres Acadiens qui étaient nombreux alors dans sa paroisse. Il se donna beaucoup de trouble pour en diriger une petite colonie d'environ vingt-cinq familles vers les belles plaines, toute couvertes d'érables alors, qui avoisinaient St. Pierre du Portage. C'est avec raison que M. C. Tanguay, dans son *Répertoire général du Clergé Canadien*, adresse un bel éloge à ce digne et zélé Prêtre, en remarquant " qu'il répandit beaucoup de biens autour de lui. C'est " lui qui fonda à ses frais la paroisse de St. Jacques " dans les profondeurs de l'Assomption pour établir " une colonie d'Acadiens." Cet éloge est juste et d'une vérité historique qui attache une gloire impérissable au nom de ce généreux Prêtre colonisateur. Aussi toutes les générations qui ont habité St. Jacques ont-elles conservé un culte de reconnaissance pour les bienfaits inappréciables que cet Apôtre de leurs malheurs leur a procurés. Honneur et reconnaissance à sa mémoire qui sera bénie éternellement !

Ce fut pendant l'été de 1769 que ce mouvement commença ses opérations. Les nouveaux colons se mirent de suite à travailler au défrichement des terres et à bâtir quelques chantiers sur les confins des ruisseaux St. Georges et Vacher. Pour prime d'encouragement, M. le Curé Degeay assura à chaque colon une aide généreuse: une vache, quelques quintaux de fleur, une certaine pesée de lard, des instruments oratoires et quelques ustensils indispensables pour une famille. C'était beaucoup; on reconnaît facile-

m  
qu  
de  
Cu  
pa

dé  
pr  
po  
av  
av.  
ar  
ter  
au  
jar  
dés  
gie  
plu  
leu

I

d'à

viv

et

d'à

bes

d'a

dél

fon

noi

dar

ans

I

que

que

ment à ces magnifiques dons les moyens considérables que ce Monsieur possédait. On nous assure qu'il avait des biens de famille très-considérables ; puis il était Curé de St. Pierre du Portage qui était déjà une paroisse très-populeuse et très-riche.

On le voit, ces pauvres enfants de l'Acadie avaient déjà trouvé sur notre sol des cœurs capables de comprendre l'étendue de leur malheur. Mais rien ne pouvait remplacer ce qu'un vainqueur barbare leur avait arraché : LA PATRIE!... les lieux chéris où ils avaient vu le jour, les champs qu'ils avaient cultivés, arrosés de leurs sueurs, le clocher de leur village, la terre sainte qui recouvrait les ossements de leurs ancêtres ! Tous ces objets sacrés étaient perdus à jamais ! Il ne leur restait plus qu'un souvenir déchirant de tout ce qui constitue l'existence religieuse et nationale d'un peuple. Ils ne respiraient plus l'air natal ! Tous était perdu, hors l'honneur et leur foi.

Ils se résignèrent néanmoins avec une grandeur d'âme bien étonnante ; aussi leur Foi était grande, vive, profonde. Ils aimaient la Religion Catholique, et ils trouvèrent dans ses promesses toute la force d'âme et l'espérance dont leurs cœurs avaient un besoin si pressant. Ils se donnèrent la consolation d'appeler leur paroisse adoptive St. Jacques, par un délicat sentiment de reconnaissance pour leur dévoué fondateur : M. Jacques Degeay. Ils ajoutèrent à ce nom celui de NOUVELLE-ACADIE ; nom que l'on retrouve dans les registres comme officiel plus de cinquante ans après sa fondation.

Pour tout souvenir de l'ancienne Patrie, ils avaient quelques petites croix de bois suspendues à leur cou, quelques livres de piété, avec des hardes strictement

nécessaires. Mais dans leurs veines coulait le sang français ; ils étaient tous des descendants des familles de St. Louis : ils étaient sobres, vivant de peu, capables de supporter les plus grandes privations, et doués de cet esprit persévérant qui ne fait que s'accroître aux prises avec l'adversité. Le succès était à eux : ils avaient les plus riches terres du Bas-Canada à défricher ; tout présageait le bel avenir qu'ils possèdent après un siècle de travaux ; ils devaient former la plus belle, et la plus riche paroisse de toutes nos campagnes canadiennes. Voilà comment la Providence sait tenir ses dons en réserve pour tous ceux qui savent se soumettre humblement à ses desseins, souvent impénétrables tout d'abord.

Tous ces premiers colons Acadiens étaient bons, affables, hospitaliers, d'une grande force musculaire, et tous fervents catholiques. Leur probité et la simplicité de leurs usages étaient proverbiales. Le courage et l'opiniâtreté qui se fortifient toujours dans l'adversité étaient le trait distinctif de leur caractère.

Mais nous ne pouvons éloigner cette pensée de notre esprit : ils durent bien souvent pleurer, infortunés exilés qu'ils se trouvaient ! Semblables aux Israélites sur les bords du fleuve de Babylone, leurs lyes n'avaient plus d'accents pour redire les joies de la famille et de la Patrie ! Bien des fois ils durent répéter ces paroles du Prophète : "Sedimus et flevimeus cum recordaremur Sion." Nous sommes assis et nous pleurons en nous souvenant de Sion, notre patrie ! Comment chanterons-nous ce cantique du Seigneur dans une terre étrangère ? Quomodo contabimus canticum Domini in terrâ alienâ ?...

Au commencement de l'année 1772, M. Degeay qui continuait toujours à s'intéresser à leurs établisse-

ments, put leur procurer le ministère d'un Prêtre, spécialement chargé de les déservir. Ce fut sans doute pour eux une immense consolation, un encouragement bien puissant. Par une heureuse disposition de la Providence, ce fut M. Jean Bro, jeune Prêtre acadien qui arrivait de France où il avait été étudier la théologie pendant quelque temps. On se figure facilement combien la joie fut grande, universelle dans la petite colonie, à l'arrivée de cet autre Moïse qui allait faire jaillir pour eux des sources d'eaux vives, et les nourrir de la manne céleste que son ministère pouvait leur procurer. Il devait être également pour eux, pendant 39 ans, cette nuée lumineuse qui éclairait les pas des Hébreux à leur sortie d'Egypte. Il fut plus qu'un chef, il fut un Père dévoué au bonheur de ses enfants dont il connaissait si bien par sa propre expérience le cruel passé. Il est facile de supposer les paroles encourageantes qu'il dut leur adresser alors, et l'influence heureuse que produisaient parmi eux ces bonnes paroles. Il demeura d'abord, à peu près trois ans, à St. Pierre du Portage, venant leur dire la messe, alternativement avec la mission de St. Roch, tous les quinze jours. Il choisit pour chapelle la maison d'un respectable citoyen, du nom de Charles Forêt. Cette maison existe encore en partie, quoiqu'elle ait subi de grandes réparations ; elle est située au bas du ruisseau Vacher, actuellement appartenant à Dame Veuve Dupuis, et occupée par son fermier Frs. Xavier Gauthier.

Dès 1775, M. Jean Bro présida la première assemblée pour l'élection de trois marguilliers. Voici cet acte tel que nous l'avons lu en tête du Livre des Délibérations de la Fabrique :

“ L'an dix-sept cens soixante-onze, le premier de

“ Janvier, les habitants de la paroisse de St. Jacques, Nouvelle-Acadie, se sont assemblés à la manière accoutumée dans la maison de Charles Forêt, n’ayant point encore de presbytère, où se sont trouvés Pierre Martin, François Leblanc, Paul Bro, Germain Dupuis, Jean Richard, Charles Forêt et plusieurs autres ; après l’invocation des lumières de l’Esprit Saint, l’on a procédé à l’élection de trois nouveaux marguilliers. En conséquence, ont été élus à la pluralité des voix : Guillaume Bourgeois, Victor Richard, Pierre Doucet, agissant comme marguillier en charge, ayant accepté la dite charge, avec les cérémonies accoutumées. Ils ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés, j’ai signé.

“ Bro, Ptre.”

Telles sont les circonstances mémorables et à la fois douloureuses, qui ont donné naissance à la paroisse de St. Jacques. Voilà son origine, voilà ses commencements. Tout paraît providentiel. Nous ne connaissons à cette date, aucune autre formalité légale pour l’érection de cette paroisse. On le voit, il y a loin de ce bon temps au nôtre, où l’on voit si souvent l’autorité religieuse inquiétée dans la direction spirituelle des paroisses. Ce fut assurément un beau spectacle que le commencement de cette paroisse, bien digne d’être enregistré dans les annales de l’histoire religieuse de nos paroisses canadiennes !

Nous avons maintenant à suivre le développement de cette colonie de braves, d’exilés si courageux à la lutte qu’ils durent soutenir, que l’histoire doit leur décerner le titre de martyrs de la foi et du sentiment de la nationalité. Nous allons étudier le prodigieux accroissement de cet arbrisseau qui sera bientôt un

St. Jacques, de manière les Forêt, où se sont Paul Bro, s Forêt et s lumières on de trois ce, ont été Bourgeois, et comme te charge, nt déclaré é.

Ptre."

et à la fois a paroisse commen-e connais-gale pour y a loin souvent ion spiri-eau spec-isse, bien l'histoire

ppement eux à la doit leur entiment odigieux ontôt un

grand arbre où les oiseaux du Ciel viendront s'abriter. Pour plus de clarté, nous allons enrégistrer par ordre chronologique les principaux faits de chacune des administrations des trois Curés qui furent appelés à diriger cette paroisse.

## II.

### ADMINISTRATION DE M. JEAN BRO, PREMIER CURÉ DE ST. JACQUES, DEPUIS LE 27 NOVEMBRE 1774, AU 13 OCTOBRE 1814.

Un fait qui paraît bien certain d'après la tradition que tous les anciens ont conservée, c'est qu'en 1770, il se trouvait déjà quelques familles acadiennes à St. Jacques. Elles étaient toutes établies sur les deux ruisseaux qui se jettent dans la rivière de l'Assomption, et appelés ruisseaux Vacher et St. Georges. Les premières maisons régulièrement bâties sont occupées aujourd'hui par un nommé Richard, et l'autre par Jetté; elles ont subi des réparations considérables. En 1771 M. Bro fut ordonné Prêtre à Paris, et bien probablement au Séminaire des Missions étrangères. Il arriva au Canada au commencement de l'année 1772; il se rendit de suite à St. Pierre du Portage où il prit pour missions les deux désertes de St. Jacques et de St. Roch. Il demeura ainsi chez M. Degeay jusqu'en 1775; on retrouve plusieurs actes signés de sa main dans les Registres de l'Assomption jusqu'en 1774, au mois de Novembre. A cette date, il commence à tenir les Registres à St. Jacques, comme Curé; voici les premiers actes qu'il enrégistre :

“ L'an mil sept cens soixante-et-quatorze, le ving-  
“ sept Novembre, a été baptisé par moi, soussigné.  
“ Pierre, ney d'hier, fils légitime de François Martin

“ et de Marie Magdeleine Poirier, mariés ensemble.  
 “ Le parrain a été Pierre Martin, et la marraine  
 “ Magdeleine Arsenaux, qui ont déclaré ne savoir  
 “ signé de ce enquis suivant l'ordre.

“ Bro, Ptre.”

Quarante-six jours plus tard, il fait la première inhumation dans le cimetière de la paroisse :

“ L'an mil sept cens soixante-et-quinze, six Janvier,  
 “ a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le  
 “ corps de Pierre Basile Dugas, décédé d'hier, âgé  
 “ d'environ trois ans, enfant légitime de Jean Baptiste  
 “ Dugas et de Marie Bro. Ont été présens le père et  
 “ Germain Dupuis qui n'ont su signer de ce enquis  
 “ suivant l'ordonnance.

“ Bro, Ptre.”

Six mois après eut lieu le premier mariage :

“ L'an mil sept cens soixante-et-quinze, six Février,  
 “ après la publication de trois bans, faite au prône  
 “ des messes paroissiales pendant trois dimanches  
 “ consécutifs entre Antoine Vincent, enfant légitime  
 “ de feu Jean Vincent, et de Elizabeth Commo, les  
 “ père et mère d'une part, Elizabeth Marsolais, veuve  
 “ de Jean Laroche de l'Assomption d'autre part, sans  
 “ qu'il est eu aucun empêchement, je, soussigné, Curé  
 “ de cette paroisse, ai reçu leur mutuel consentement  
 “ de mariage, et leur ai donné la bénédiction nuptiale  
 “ avec les cérémonies prescrites par la Ste. Eglise en  
 “ présence de Jean Blanchard, J. Baptiste Dumond,  
 “ J. M. Pellerin, François Morin, François Lamothe  
 “ et de Joseph Marsolet, père de la fille qui a signé  
 “ avec moi ; les autres ont déclaré ne savoir signer  
 “ de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) “ JOSEPH MARSOLET.

“ Bro, Ptre.”

Pendant l'année 1775 depuis le 20 Novembre 1774, il y eut 28 baptêmes, 5 sépultures et 5 mariages. Voici les noms que portent ces actes ; je les transcris ; ils peuvent intéresser leurs descendants, et donner une idée juste des origines acadiennes :

B. Pierre Martin, B. Charles Ratel, B. Charles Honoré Vincent, M. Ant. Vincent et Elizabeth Marsolet, B. M. Reine Barbeau, B. Angélique Dumond, B. Paul Thibodo, B. Scholastique Martin, S. Victor Gagnon, M. Jean Thibodo et Marie Terriot, B. P. Dominique Thibodo, B. Joseph Landry, B. Augustin Guildry, S. Magdeleine Beaudry, B. Charles Terriot, B. Benjamin Martin, M. Jean Lefèbre et Anne Fontaine, S. Monique Péloquin, B. Azilda Gerard, B. Joseph Bourgeois, B. Louis Morain, B. Isidore Cadoc, B. Michel Hébert, M. Jean Dupuis et Marie Hébert, M. Joseph Marsolet et Anne Richard, B. Moïse Noël Richard.

Il y a raison de croire que M. Bro ne venait d'abord qu'assez rarement dire la Sainte Messe à la nouvelle paroisse, et cela au moyen d'un autel portatif. Car il est avéré d'après la tradition que ce fut dans la maison de Charles Forêt que le St. Sacrifice de la Messe fut régulièrement offert pendant deux ans. Or, à la date de 1773, le 12 Octobre, ce dit Charles Forêt, (qui était un homme de conseil) maria Jean Dupuis et Veuve Marie Hébert, à la Nouvelle Angleterre. Ce mariage fut béni et les cérémonies de l'Eglise suppléées par M. Bro, le 28 Novembre 1775.

On l'a vu ; ce fut pendant l'été de 1772 que le Missionnaire vint pour la première fois dire la messe à la colonie. Ce dut être un jour bien solennel pour ces familles, privées depuis si longtemps des secours de la Religion. Les descendants de ces familles ne doivent pas oublier, au 100ème anniversaire de ce grand

jour, d'offrir au Seigneur le sentiment de leur reconnaissance pour les bénédictions nombreuses et abondantes que la Religion leur a procurées. Ils doivent comprendre combien le Bon Dieu a soin de protéger et de récompenser ceux qui souffrent la persécution pour la gloire de son Saint Nom ! Car il est vraiment admirable de voir comme cette paroisse de St. Jacques a été favorisée sous ce rapport comme sous bien d'autres ! Elle a toujours eu des Prêtres zélés et fervents ; elle a toujours eu toutes les splendeurs et les douceurs de la Religion.

Cependant la nouvelle Paroisse augmentait très-rapidement ; en 1775 elle devait déjà compter pas moins de 50 familles et 250 âmes ; elle avait son Pasteur, son cimetière, ses Registres, et elle était sous le vocable de St. Jacques le Majeur. La protection et l'exemple de ce St. Titulaire étaient bien propres à stimuler le zèle du nouveau Pasteur ; le beau modèle que cet Apôtre a laissé à tous ceux qui travaillent au salut des âmes ne devait pas être ignoré du jeune Prêtre acadien qui se trouvait, par position, surchargé de tout le succès de cette belle mission de compatriotes. Mais à quelle date précise leur a-t-on donné St. Jacques pour Titulaire, par quel Evêque de Québec cette faveur a-t-elle été accordée ? Nous ignorons la réponse que l'on doit donner à toutes ces questions. Nous pensons beaucoup néanmoins que ce fut le Vicaire-général Montgolfier, supérieur du Séminaire de St. Sulpice, qui régla toute l'affaire avec M. Jacques Degeay.

Dès les premières années tous les colons travaillaient avec une ardeur sans égale à ouvrir les terres qui devaient être d'une fertilité extraordinaire. Ils étaient tous très robustes et endurcis à la fatigue ;

ils supportaient gaiement les premiers travaux, toujours si pénibles ; mais en revanche, ils se voyaient, chaque année, amplement payés de leurs efforts. M. J. Degeay, de son côté, n'abandonna pas sa chère colonie d'Acadiens jusqu'à sa mort qui arriva sur la fin de 1775. Il parait qu'il fut frappé d'apoplexie foudroyante, en visitant un de ses paroissiens. On conçoit que cette perte fut bien douloureuse pour ces pauvres exilés qui avaient trouvé dans le zèle et la générosité de ce Prêtre un Protecteur magnifique par ses largesses et sa sollicitude pour eux. Pendant l'année 1774 on s'était mis à l'œuvre d'élever un presbytère encore consacré à cet usage, malgré les nombreuses altérations qu'il a subies. C'était une bâtisse destinée à loger le Curé et dont la partie supérieure était entièrement réservée pour la chapelle qui devait servir d'église jusqu'en 1813. C'était un grand édifice de 80 pieds de long sur 50 de large ; la charpente qui se conserve encore parfaitement était d'une grosseur démesurée. Les murs sont faits avec une belle pierre grise, et d'une épaisseur qui donne une solidité à toute la maison, capable d'attendre le jugement dernier. Tout le bois employé à la construction de cet édifice est magnifique ; on avait l'avantage de le prendre à cinq arpents du lieu. Tous les colons s'étaient engagés à donner leur temps, et tous les matériaux qu'ils pouvaient se procurer parmi eux. Nous ne voyons aucun item dans les comptes de la Fabrique alloué à cette entreprise. Et nous avons compris cette absence de dépense de la part de la Fabrique en prenant connaissance d'une lettre, adressée à l'Evêque en 1812 par deux paroissiens de St. Jacques, qui déclarent formellement que M. Degeay avait fait toutes les autres dépenses.

En 1776 le presbytère et la chapelle étaient à leur usage respectif. Le 1er Janvier de cette année, le Curé était arrivé à sa résidence et il présidait une 2ème assemblée de marguilliers à laquelle fut élu François Poirier; P. Doucet est déchargé. A cette date la nouvelle paroisse avait une cloche de deux ou trois cents livres, donnée également par M. Degeay. Nous ferons connaître plus loin son arrivée un peu drolatique dans la paroisse.

Les années qui suivent, offrent peu de faits à noter. La population augmentait avec une rapidité qui n'est connue que chez des populations morales comme le sont les Acadiens; et avec la population les revenus de la Fabrique se multipliaient. En 1778 il se fit 96 baptêmes, 29 sépultures et 20 mariages; et chaque année voyait un accroissement prodigieux, tel qu'en 1786, 16 ans après ses commencements, il y avait 597 têtes de plus dans la paroisse. Il faut aussi tenir compte des quelques familles canadiennes des paroisses environnantes qui venaient s'adjoindre aux Acadiens. Telle est la famille des Marion. En 1788, le 29 Juin, la paroisse de St. Jacques était témoin d'une belle fête qui était pour ces habitants un spectacle bien nouveau et bien encourageant. Mgr. François Hubert y fit sa première visite pastorale. Sa Grandeur alloua les comptes; elle trouve au coffre la somme de 920 livres. Mgr. ordonne sagement de ne faire aucune dépense extraordinaire sans une assemblée des marguilliers.

Quatre ans plus tard, Mgr. Hubert fait une 2ième visite pastorale. Malheureusement on n'enregistrait pas les noms des confirmés. En 1800, Mgr. Denaut fait une troisième visite; il y avait à cette époque 8364 livres au coffre.

L'année suivante, selon le désir de Mgr. à sa dernière

visite, on songea à bâtir une église plus en rapport avec les besoins de la population qui, comme on l'a vu, s'élevait rapidement. Il est fait mention d'une répartition légale homologuée le 8 Septembre 1801, aux fins de prélever une certaine somme sur la paroisse pour la bâtisse d'une église. Pendant l'hiver de 1802 les autres formalités eurent lieu. Huit Syndics sont choisis par la paroisse; ce sont les Sieurs Joseph Bourgeois, Louis Gaudet, Joseph Dupuis, François Provost, Pierre Richard, Antoine Desmarais appelé *Marais*, Laurent Trudeau, et Joseph Pelletier. Au mois de Mai de la même année, la première pierre fut posée sans beaucoup de cérémonie, si on en croit la tradition des anciens. Les travaux furent poussés avec assez de vigueur. On a oublié les noms des ouvriers maçons qui firent l'entreprise. Mais l'argent ne tarda pas à manquer. Le 20 Sept. 1803, les Syndics firent une demande de £100 à la Fabrique, pour acquitter divers paiemens. Ils obtinrent cette somme, et cependant au mois de Mai 1804, les travaux étaient de nouveau arrêtés à cause du manque d'argent. Nous voudrions jeter un voile d'oubli sur les faits que l'histoire doit ici enrégistrer pour être exacte. Ils étaient huit Syndics pour faire exécuter les travaux de la bâtisse; c'étaient tous des citoyens intelligents et jouissant jusque-là d'une réputation intègre. Ils prélèvent des sommes sur des sommes; ils demandent de plus £100; on leur accorde, et malgré toutes ces mesures, ils abandonnent complètement l'entreprise, alléguant, pour prétexte, le défaut de ressources. Néanmoins, ils refusent toujours de rendre compte des argents par eux perçus, et cela au mépris des injonctions de la Fabrique, et d'une ordonnance formelle de Mgr. P. Denaut.

On le comprend facilement, la conséquence d'une pareille conduite fut d'obliger la Fabrique à prendre des mesures légales contre ces Syndics récalcitrants. On le fit immédiatement, et le Curé, M. Bro fut le premier à pousser l'affaire avec vigueur. D'ailleurs Mgr. de Québec avait ordonné ces mesures. Dans une assemblée du corps des Fabriciens, il fut résolu unanimement de poursuivre les Syndics; cette résolution est datée du 10 Mars 1805. A cet effet, Daniel Dugas, le père de notre vieux narrateur accadien, Clément Landry, et Jean Mireau furent choisis par l'assemblée avec tous les pouvoirs nécessaires pour porter l'affaire en cour. On nous a dit que feu l'Hon. Papineau était l'avocat des défenseurs, et un M. Guy celui de la demanderesse. Quoiqu'il en soit, ce ne fut qu'en 1812 qu'on obtint jugement contre les Syndics qui furent trouvés en défaut, et condamnés au triste séjour de la prison jusqu'à ce que leurs comptes fussent revisés par deux Notaires nommés à ces fins. Ce travail prit quarante-deux jours que ces infortunés paroissiens passèrent au cachot. Il ne paraît pas néanmoins qu'on ait obtenu des résultats bien satisfaisants de ces mesures coercitives. L'excitation devint à son comble dans la paroisse, car, comme toujours, les défenseurs avaient leurs partisans qui ne paraissaient rien négliger pour entraver la marche des affaires de la Fabrique.

C'est à cette date malheureuse, c'est-à-dire en 1807 et 1809, qu'une bien petite minorité de la paroisse envoya à Mgr. de Québec deux suppliques dans lesquelles on formule les accusations les plus fortes et les plus calomnieuses contre M. Bro. Ce digne Prêtre fut frappé au cœur, en prenant connaissance de ces pétitions que lui avait envoyées son Evêque. Il est dit qu'il en versa d'abondantes larmes; il souffrait persé-

cution, et cela de la part de ses Acadiens qu'il aimait tant ! L'immense majorité de la paroisse ayant eu connaissance de cette pénible affaire, signa une contre-pétition à l'Évêque dans laquelle on s'élevait avec force contre la conduite odieuse des deux co-paroissiens qui avaient pris l'initiative dans cette affaire, et osé noircir le caractère d'un Pasteur qu'ils possédaient depuis trente-huit ans, et dont tous se reconnaissaient les enfants dévoués. C'est M. Bédard, N. P. qui rédigea cette contre-supplique qui est admirable de beaux sentiments richement exprimés. Nous croyons devoir taire les noms de ceux qui se sont donnés le triste honneur de dénigrer ainsi leur Pasteur ; et nous agissons, en cela, par considération pour leurs descendants que nous connaissons comme très respectables et très religieux.

Le jugement avait été rendu le 20 Octobre 1812, et les travaux n'avançaient pas davantage. La chapelle pouvait à peine loger la moitié de la population ; on continuait toujours à s'accuser mutuellement, et rien ne marchait. Considérant ce triste état de choses qui tournait au détriment du salut des âmes, Mgr. Plessis eut recours aux peines ecclésiastiques. Sa Grandeur jeta l'Interdit sur la chapelle, et le Curé cessa alors pendant trois mois d'exercer le ministère pour ses paroissiens, qui durent recourir aux paroisses voisines pour accomplir leurs devoirs pascals. C'était au mois de Février 1813. Cette mesure de rigueur de la part de l'Évêque accabla le dévoué Curé qui ressentit toute la force du contrecoup douloureux qui allait frapper les innocents comme les coupables. Cette dernière misère le rendit inconsolable. Malgré la force de sa constitution, une si grande affliction, ajoutée à ses 70 ans, et ses quarante-et-un ans, passés

aux travaux du ministère, faillit lui ôter la vie. Son esprit surtout subit une altération profonde. Néanmoins, le 22 Mars 1813, il put encore adresser à son Evêque une supplique magnifique que nous avons lue dans les archives de l'Evêché de Montréal. Il finissait par cette prière en faveur de ses ouailles : " J'ose vous prier, Mgr., de suspendre le poids de vos coups pour adoucir mes peines..... Que Votre Grandeur fasse miséricorde, et qu'elle daigne permettre de me retirer dans la solitude avec mon Dieu :..... Vous obligerez infiniment celui qui se dit, de Votre Grandeur, le très-humble et très-obéissant serviteur,

BRO, Ptre.

Mgr. Plessis écouta la voix suppliante de cet autre Moïse ; Sa Grandeur leva l'Interdit au mois de Juin ; elle écrivit à M. Bro pour le consoler, et pour lui laisser espérer qu'à l'automne, il lui serait permis de se retirer du ministère. M. Raizenne, Curé de St. Roch, fut immédiatement chargé de préparer les choses pour la bénédiction de la nouvelle église. La sévérité que Mgr. avait montrée aux paroissiens de St. Jacques eut le bon effet d'ouvrir les yeux à un très-grand nombre. Le 10 Août 1813 tous les premiers travaux étaient terminés, et l'église était solennellement bénie par M. Raizenne, en présence de quelques Prêtres et d'un grand concours de fidèles. C'était un édifice en pierre, ayant 125 pieds de long, 55 de large, sur 28 de maçonnerie, avec un rond-point, et un seul clocher d'une hauteur démesurée, fait, dit-on, par un Laporte. A l'intérieur il n'y avait pas encore de voûte, mais il y avait les planchers, des bancs et un maître-autel non-consacré. L'entrepreneur dernier était M. Pelletier. Le terrain sur lequel on avait bâti l'église avait été vendu par un

LeBlanc ; la tradition rapporte qu'il en conçut un chagrin mortel lorsqu'il vit les nombreuses difficultés que nous avons vu s'élever à l'occasion de cette entreprise, prendre une tournure si malheureuse.

Une croix, longue de 25 pieds environ, avait été plantée aux premiers jours de la paroisse pour marquer la place de l'église. Elle se trouvait à 100 pieds environ du côté droit des murs, au Sud-Est, à mi-chemin entre le Monument et la rue. Cette croix s'est conservée jusqu'en 1830.

Le 1er Janvier 1814 M. Bro présida pour la dernière fois l'assemblée de l'élection d'un nouveau marguillier. Ce fut Joseph Forêt qui fut élu. La recette de l'année, pour mettre au coffre, se montait à 306 livres. On nous dit qu'à cette date le dévoué Curé avait perdu considérablement la force de ses facultés intellectuelles ; ce n'était plus qu'une distraction prolongée dans sa conduite. Aussi le 28 Juin 1814 Mgr. Bernard Claude Panet, visitant St. Jacques, vit bien qu'il était grand-temps de songer au successeur de M. Bro. Dans cette visite Sa Grandeur ordonna la construction de deux confessionnaux, de dresser des actes de la vente des bancs et de toutes les assemblées du corps des fabriciens.

Au mois d'Octobre de la même année, 1814, étant devenu tout à fait incapable de la desserte de St. Jacques, M. Bro obtint permission de se retirer du ministère avec un droit au tiers, dans une maison où se trouve aujourd'hui celle de l'école des garçons.

A cette époque finit l'administration du premier Curé de St. Jacques, qui porte encore officiellement le surnom de la Nouvelle-Acadie. Elle avait duré 3 ans comme Missionnaire et 39 comme Curé ; en tout, elle formait la belle carrière de 42 ans, bien traversées sur

les dernières années par des misères que l'on retrouve souvent dans les bâtisses des églises, et qui sont invariablement la récompense d'un bon prêtre qui n'obtient jamais la couronne de vie, sans ces épreuves du combat.

A cette date, la paroisse comptait bien 2007 communicants. En 1808, il se faisait 127 baptêmes, 30 sépultures et 14 mariages. En 1810, 118 baptêmes, 69 sépultures et 19 mariages.

conçut un  
difficultés  
de cette  
reurse.

it été plan-  
arquer la  
ls environ  
i-chemin  
s'est con-

dernière  
marguil-  
ecette de  
06 livres.  
ré avait  
tés intel-  
rolongée  
Bernard  
u'il était  
ro. Dans  
ction de  
la vente  
s des fa-

4, étant  
St. Jac-  
i minis-  
n où se  
s.  
remier  
nent le  
é 3 ans  
ut, elle  
és sur

### III

ADMINISTRATION DE M. JEAN MARIE MADRAN, DEUXIÈME  
CURÉ DE ST. JACQUES, DEPUIS LE 15 OCTOBRE 1814  
AU 24 JUILLET 1819.

A son arrivée dans la paroisse, M. J. M. Madran trouva les esprits encore passablement surexcités. C'était un Prêtre d'un caractère paisible, affable, mais un peu faible. Il était jeune, n'ayant encore que 31 ans; il était prêtre depuis 2 ans, et c'était sa première cure. Il paraît avoir entrepris courageusement la bonne œuvre de pacifier les esprits, et de faire terminer l'église à l'intérieur. Son premier acte que nous trouvons dans les Régistres, est à la date du 18 Octobre. C'est le mariage de Benjamin Roy, fils majeur d'Alexis Roy et de défunte Marguerite Janson de la paroisse, avec Marguerite Trudeau, fille mineure de Laurent Trudeau et de Marguerite Trudelle de la paroisse.

Le premier acte de baptême fut : Marie Aurélie Melançon, fille de François et de Félicité Dugas. Parrain : Daniel Dugas, marraine : Marguerite Melançon.

Il présida la première assemblée de Marguilliers le 25 Décembre 1814, pour l'élection de Joseph Dupuis, à la place de Julien Poirier, sortant de charge.

Le nouveau Curé ne tarda pas de s'occuper du parachèvement des travaux, commencés avant lui, à l'in-

térieur de l'église. Dans une assemblée du 28 Juillet 1816, il fut résolu de contraindre par la loi les trois derniers Syndics à rendre compte du résultat d'une répartition, homologuée le 13 Février 1813, aux fins de prélever de nouvelles sommes sur la paroisse, en vue de l'achèvement des premiers travaux de l'église. Le Sieur Serret fut autorisé par la dite assemblée de porter l'affaire devant les tribunaux. Mais il n'en fut rien ; toute la difficulté s'arrangea à l'amiable.

La connaissance exacte que nous avons pu acquérir de cette nouvelle difficulté nous a parfaitement convaincu de l'innocence des susdits Syndics. Nous avons lu les documents confidentiels de feu M Raigne, curé de St. Roch, adressés à Mgr. l'Evêque, qui établissent clairement que les Syndics, au lieu d'avoir détourné de l'argent, avaient plutôt contribué largement de leurs bourses et de leurs troubles.

A la même assemblée, du 28 Juillet, on résolut de faire construire une voûte à l'église ; on ajouta à cette entreprise plusieurs ouvrages de menuiserie et de sculpture, pour la somme de 28,548 livres. Afin de mieux faire accepter cette décision par la paroisse, M. Madran s'offrit généreusement de contribuer à cette nouvelle dépense, pour la valeur de 3000 livres. Ce don fut accepté avec reconnaissance, et sur le champ les Sieurs Clément Landry, Joseph Desmarais, François Dupuis, Joseph Serret, Louis Marion, ayant M. le Curé pour président, passent marché avec le Sieur Pepin, de St. Vincent de Paul. C'était un maître sculpteur d'une grande renommée, et les ouvrages qu'il fit en cette occasion, existent encore dans l'église actuelle de St. Jacques ; ils sont réputés supérieurs par tous les connaisseurs. La Fabrique

DEUXIÈME  
MOIS 1814

Madran  
exercités.  
ble, mais  
re que 31  
première  
ement la  
re termi-  
que nous  
18 Octo-  
s majeur  
son de la  
neure de  
de la pa-

relie Me-  
is. Par-  
elançon.  
illiers le  
Dupuis,  
r du pa-  
ni, à l'in-

s'était engagée à donner de suite à l'entrepreneur la somme de 2,400 livres.

Pour la satisfaction de ceux qui habitent St. Jacques, nous croyons devoir reproduire ici le Devis lui-même des ouvrages exécutés par le Sieur Pepin :

1<sup>o</sup> La voûte en planches blanchies, embouffetées.  
2<sup>o</sup> Deux autels, un banc-d'œuvre, une chaire, des balustres, un chandelier pascal triangulaire, des corniches; tout selon l'ordre corinthien.

3<sup>o</sup> Une garniture de chandeliers pour les deux autels, deux pour le banc-d'œuvre, avec trois croix.

4<sup>o</sup> Le boisage du chœur, deux tabernacles, trois cadres garnis de sculptures, deux pupitres tournant, l'escalier de la chaire, deux trônes dans le chœur, et neuf tabourets.

On acheta de suite 1,600 livrets d'or, au prix de trois francs le livret, pour dorer la voûte. Tous ces ouvrages furent commencés au mois d'Août, et surveillés par M. le Curé, nommé *ad hoc*.

On ne voit pas qu'il y ait eu visite pastorale dans la paroisse pendant l'administration de M. Madran. L'entreprise du parachèvement de l'église se continuait encore au mois de Juillet 1819, lorsque M. le Curé fut rappelé de cette paroisse pour des raisons que nous ferons connaître plus loin. Il quitta cette cure pour les missions des Îles de la Magdeleine. Dans une assemblée tenue le 7 Juillet 1819, M. Madran demanda les 3,000 livres que nous avons mentionnées plus haut. On ne se surprend nullement de cette conduite lorsqu'on connaît l'ingratitude d'une portion de la paroisse à l'égard de son Curé qui avait poussé le désintéressement jusqu'à promettre de véritables sacrifices de sa part; car il était pauvre. La majorité du corps des Fabriciens lui accorda sa demande.

Néanmoins, à son départ il ne voulut accepter que la moitié de sa dette. A cette date, les deux autels latéraux étaient terminés ; ils étaient dédiés, celui de la droite à la Ste. Famille, et celui de la gauche à St. François de Sales. Le jubé du portail et la menuiserie de la voûte paraissaient être également finis.

Avant son départ, M. Madran présida une assemblée, le 7 Juillet 1819, à laquelle le Sieur Jos. Dupuis, marguillier en charge, fait état des deniers de la Fabrique. La recette se montait à 5,953,17 livres, et la dépense à 5,628,8 livres. M. Madran avait déservi la paroisse de St. Jacques pendant cinq ans ; son administration avait été sage, pacifique et remarquable par son économie. On voit que la population continuait d'augmenter ; aussi de belles et bonnes terres s'ouvraient chaque année, et offraient de grands avantages aux nouveaux colons qui venaient de tout côté.

En 1818, nous croyons bien savoir par une lettre privée, adressée à l'Evêque, à cette date, que la paroisse St. Jacques ne comptait pas moins de  $3\frac{1}{2}$  lieues de longueur sur deux de large. Cette grandeur excède, nous croyons, celle qu'elle a aujourd'hui, par suite des démembrements qu'elle a subis.

En 1818, il y avait 171 baptêmes, 62 mariages et 61 sépultures. Ce qui accuse une population de 2,500 communicants au moins.

IV

ADMINISTRATION DE M. JEAN ROMUALD PARÉ, ARCHIPRÉ-  
TRE, TROISIÈME CURÉ DE ST. JACQUES, 24 JUILLET  
1819 AU 7 OCTOBRE 1858.

“ Nous soussigné, par l'ordre de Mgr. de Québec,  
“ avons pris la déserte de la cure de St. Jacques, le  
“ vingt-quatre de Juillet dix huit cent dix-neuf.

“ J. R PARÉ, Ptre.”

A cette date commence une ère de prospérité bien remarquable pour la paroisse de St. Jacques. M. J. R. Paré à son arrivée dans cette paroisse, était âgé de quarante ans ; il avait été Vicaire huit ans et quelques mois à Boucherville, et vingt-deux mois Curé à la Longue-Pointe. Son premier acte est le baptême de Barromée, fils d'Abraham Richard et de Julie Senécal, fait le 23 Juillet 1819.

On ne voit pas d'élection de marguillier pour cette année à cause du changement d'époque ; elle eut lieu au 1<sup>er</sup> Janvier 1820. Le 27 Juillet de cette année, une assemblée de Fabrique décide de faire agrandir le petit jubé qui existait déjà au portail ; on passe marché avec Sieur Pepin, moyennant 5000 livres, payées par la vente des bancs de chaque année. Plus tard, le 26 Mars, il y eut une autre grande assemblée de toute la paroisse. Il s'agissait de faire disparaître

plusieurs auberges mal tenues. On en comptait bien neuf ; on comprend facilement qu'une réforme était pressante pour l'honneur de la paroisse et le salut des âmes. Les trois marguilliers de l'Oeuvre furent chargés solennellement par les résolutions de cette assemblée de notifier cinq propriétaires de ces maisons de désordres, d'avoir à cesser immédiatement ce débit de liqueurs enivrantes, sinon on prendrait des mesures légales contre eux pour les y contraindre. Le nouveau Curé eut le bonheur de voir ses efforts couronnés d'un succès complet. Ce n'est pas la dernière fois que les Curés de St. Jacques ont combattu victorieusement ces sortes de désordres. En cela, ils n'ont fait que suivre l'exemple du clergé canadien, qui a ainsi mérité le titre de civilisateur du peuple. Puisse-t-il avoir toujours l'appui de la Loi civile, et le concours de ceux qui se disent les conservateurs des intérêts de nos populations !

Un règlement est passé le 7 Août 1821, par lequel on ne devait concéder aucun banc de l'église à ceux qui n'étaient pas propriétaires, à moins d'en payer d'avance le prix.

Le 14 Juin 1821, Mgr. de Telmesse, 1er Evêque de Montréal, visite la paroisse pour la première fois, depuis 1814, qu'elle n'avait pas eu ce bonheur. Mgr. Bourget agissait comme secrétaire ; il n'était néanmoins que Sous-Diacre. Sa Grandeur alloue les comptes de la Fabrique depuis 1813 jusqu'en 1819. Elle remarque une erreur de 2899 livres qu'elle attribue à un défaut de calcul. Mgr. fait plusieurs ordonnances pour le bon ordre de la paroisse.

Il est résolu, le 11 Août 1822, de faire réparer les murs de l'église, et le clocher que le temps avait considérablement détériorés. Dans cette année on fait

le recensement de la paroisse, et il se trouvait, le 24 Avril, à St. Jacques 2052 communicants, 1020 enfants. En 1825, un nouveau recensement donnait 2500 communicants, ce qui portait la population de la paroisse au-dessus de 3000 âmes. On ne voit pas néanmoins que M. Paré eut aucun aide dans la desserte de sa paroisse. Aussi, cette année, le temps pascal se prolongea jusqu'à la mi-juin. Les paroissiens, un peu fatigués de cet état de chose, supplièrent Mgr. l'Evêque de leur accorder un Vicaire " par pitié pour leur Sain' Pasteur," disaient-ils, " et par charité pour eux." Nous avons lu cette supplique dans les archives de l'Evêché, et nous avons pu constater quelle vénération on avait déjà à St. Jacques pour le Curé. On n'en parle à l'Evêque qu'avec admiration ; on dit formellement que toute la paroisse considérait comme miracle le soutien de la santé de Mr. Paré qui, pendant trois mois consécutifs, ne passa jamais moins de 16 heures au confessionnal. Il était pourtant toujours alerte et bien portant.

En 1824 tous les ouvrages donnés au Sieur Pepin étaient terminés. En 1826 Mgr. de Telmesse visita de nouveau la paroisse. Sa Grandeur put envoyer un aide à M. le Curé, pendant le cours de cette année. Ce fut un Mr. McMahan, chargé en même temps de la desserte de la Mission de Rawdon, où se trouvait déjà une petite colonie d'Irlandais. En 1830 Mgr. fait une autre visite dans laquelle il réprimande beaucoup la paroisse à cause de certains désordres qui s'étaient produits à la Messe de Minuit. Il défend cette belle cérémonie religieuse jusqu'à nouvel ordre. En 1830 on résolut de faire construire un allongement au nouveau jubé de l'église. Ce fut encore le dit Sieur Pepin qui fut l'entrepreneur. Le prix était de 1000 livres.

A la date du vingt-un Juin 1829, une requête fut présentée par les habitants de St. Jacques à Mgr. Panet, Evêque de Québec, aux fins d'obtenir l'érection canonique de la paroisse. Sa Grandeur chargea Messire J. François Gagnon, alors Curé de St. Antoine de Lavaltrie, de se rendre sur les lieux et de faire rapport sur cette question. Ce Mr. rendit compte de sa mission trois mois après, en constatant l'unanimité de la paroisse relativement à l'érection projetée ; et ce document donne à la paroisse de St. Jacques une étendue de quatre lieues de longueur, sur deux et demie de largeur. Ce décret canonique fut officiellement publié le 2 Août 1831.

La reconnaissance civile suivit d'assez près ce décret ; elle fut promulguée le 17 Août 1835, après avoir suivi toutes les formalités légales requises à cet effet. Tous ces documents que la paroisse n'a pas le bonheur de posséder, nous les avons examinés dans les archives de l'Evêché de Montréal.

Le 11 Septembre 1837, Mgr. Bourget, Evêque de Telmesse, visite la paroisse. C'était sa première visite officielle comme Evêque. Sa Grandeur renouvela l'ordonnance qui obligeait chaque marguillier, sortant de charge, à rendre compte de sa gestion des affaires de la Fabrique, et ordonne l'achat de plusieurs objets nécessaires au culte. Messire J. O. Paré, Sous-Diacre, agissait comme Secrétaire.

Le 24 Septembre 1839, a été consacré le maître-autel de l'église paroissiale par Mgr. Bourget. L'Evêque consécrateur y déposa les reliques des Saints Martyrs Clément et Quirini, en présence des Prêtres suivants qui signèrent l'acte : MM. Vinet, Lagarde, F. L. Girouard, J. E. Morisset, J. O. Paré, M. Archambeault, Vicaire, et M. le Curé J. R. Paré. L'autel jouit

de la faveur d'être privilégié. Un chemin de la Croix fut érigé le même jour dans la dite église.

En 1840, le 19 Janvier, il est résolu d'agrandir la Sacristie, et de faire construire un chemin couvert. Mgr. accorda sa permission à cet effet, le 19 Juillet 1840.

Le 16 Août 1840, une nouvelle requête de la Fabrique fut présentée à Sa Grandeur, aux fins de disposer de la somme de 4,000 livres, prise au coffre, pour aider à la construction d'une bâtisse destinée à recevoir des Religieuses enseignantes. Cette demande fut accordée le 20 Août 1840.

Déjà, pendant l'été de cette même année, cette nouvelle entreprise marchait rapidement. M. le Curé de la paroisse conduisait les travaux à ses frais et dépens ; mais on nous a assuré qu'il avait hérité d'une valeur de 30,000 livres, avec l'obligation d'employer la plus grande partie de cette somme aux fins de l'éducation pour la paroisse. Aussi, il remplissait noblement ses engagements, et la paroisse faisait dignement son devoir de son côté. L'œuvre ne pouvait manquer le succès que nous lui connaissons aujourd'hui. Mais il ne faut pas oublier, non plus, que le premier bienfaiteur de cette œuvre, qui a répandu de si grands biens dans la paroisse, fut le premier Curé de St. Jacques, Messire Jean Bro, qui laissa, en mourant, une valeur assez ronde, fruit de ses épargnes, destinée au bienfait de l'éducation. Voilà comment l'amour du Pasteur traverse les siècles, et se manifeste envers ses ouailles ! Habitants de St. Jacques, vcus, généreux descendants de ces familles de martyrs qui vous ont conservé la Foi catholique au prix de si grands sacrifices, n'allez pas oublier votre premier Pasteur acadien ! Versez sur sa tombe

où vous devez conduire vos enfants, une larme de reconnaissance, accompagnée d'une prière ardente.

Le Seigneur verra ce sentiment de votre cœur, et il rendra heureux et le Pasteur, en lui accordant toutes les jouissances du ciel, et les brebis en leur ménageant tous les secours divins qui les rendront également les élus d'une vie éternellement heureuse. Nous avons aimé à nous recueillir un instant sur cette date, qui doit être en bénédiction pour cette paroisse dont nous écrivons les Annales religieuses.

Cette bâtisse que l'on destinait alors aux Religieuses de la Congrégation de Notre Dame, de Montréal, était un édifice à deux étages, ayant soixante pieds de long sur quarante de large. Depuis, on y a ajouté une chapelle de 50 pieds sur 26, et une aile de 60 pieds sur 26. Le tout forme une maison très-spacieuse et d'une apparence très-agréable.

L'infatigable M. Paré ne s'arrêta pas là ; il fit passer une résolution dans une assemblée de Fabrique, tenue le 3 Mai 1840, par laquelle Julien Poirier, Ls. Poirier et Charles Martin, étaient nommés Syndics avec les pouvoirs de faire l'achat de certains terrains que l'on voulait ajouter à la terre que possédait déjà le Couvent projeté.

On fit construire des galeries latérales dans l'église paroissiale. Jean Fontaine passa marché pour ces ouvrages avec le Sieur Pepin, à la date du mois d'Avril 1841. L'affaire marchait à grands pas. Cependant M. Paré faisait marcher de pair l'entreprise de la nouvelle Sacristie. On passa marché au mois de Février 1840 avec les Sieurs Jos. Dupuis et Jos. Mercure. La bâtisse devait avoir 40 pieds sur 36 de large.

Nous avons dit un mot ailleurs d'une terre qui devait être allouée au Couvent comme fondation ;

nous en avons trouvé la preuve dans une résolution du corps des Fabriciens que Monseigneur avait approuvée, par laquelle M. le Curé passait l'usufruit d'une certaine propriété aux Religieuses qui devaient habiter le couvent. Ce terrain était situé depuis le ruisseau jusqu'au chemin du rang des Continuations. Nous ignorons la grandeur que devait avoir cette terre. On le voit, rien ne manquait pour assurer l'existence de cette maison d'éducation pour les filles.

A peu près à la même date, il survint une petite difficulté qui eut son retentissement dans la paroisse. Mgr. de Montréal, sur la demande de la Fabrique, ordonna d'enlever les bancs de Zachée et François Dugas, qui nuisaient à la construction du chemin couvert et de l'escalier de la chaire qu'on avait déplacé à cause des nouvelles galeries. Il s'en suivit quelques oppositions de la part des propriétaires, mais qui s'évanouirent bientôt devant la fermeté de l'autorité épiscopale.

Au commencement de l'année 1842, M. Paré avait annoncé à Sa Grandeur Mgr. Bourget que son Couvent était déjà prêt à recevoir des Religieuses. Il y avait même des démarches de faites auprès des Dames de la Congrégation.

Mais sur ces entrefaites, Mgr. se préparait pour un voyage à Rome, et Sa Grandeur donna réponse à ce désir, qu'elle comptait recevoir, à l'automne, une nouvelle Communauté de Religieuses, et que son désir serait de les placer à St. Jacques. Ce retard contrecarrait quelque peu les intentions du bon Curé ; sa soumission néanmoins, comme toujours, fut prompte et même joyeuse. Sa vertu fut amplement récompensée. Au mois de Décembre 1842, les Religieuses du Sacré-Cœur arrivaient à St. Jacques où elles furent

accueillies avec une joie inexprimable par le digne Curé, et par toute la paroisse qui se porta en masse au-devant d'elles pour les saluer amicalement ; ce fut une ovation splendide, nous écrivait Madame de Kersaint qui raconte ainsi leur arrivée en Canada. " Les quatre premières Religieuses du Sacré-Cœur arrivées en Canada, débarquèrent à Montréal le 17 Décembre 1842. On nous conduisit à l'évêché où nous fûmes reçues avec une bonté sans égale..... Le 26, nous partîmes pour notre destination, accompagnées des quatre Marguilliers de St. Jacques que le bon Curé avait envoyés pour nous chercher. Presque tout le trajet se fit en traîneaux sur le fleuve St. Laurent que le glace avait rendu aussi solide qu'un chemin de fer. L'excellent Père Paré vint nous recevoir à l'église d'où, après une courte adoration, il nous conduisit à notre nouvelle demeure..... Ce bon vieillard avait pensé à tout..... Le lendemain, 27, fête de St. Jean l'Evangeliste, une messe solennelle fut célébrée par le Révd. Père Paré. Le Secrétaire de Mgr. monta en chaire, et lut une lettre dans laquelle ce digne Prélat nous recommandait aux soins des paroissiens.

" Le bon Père Paré avait eu la délicatesse de commander, en notre honneur, un superbe pain bénit, et l'on voulut bien nous porter à chacune une très belle fleur de Lys qui en faisait l'ornement..... "

Voici l'acte de l'installation de ces Religieuses à St. Jacques, que nous lisons dans les archives de la paroisse :

" L'an mil huit cent quarante-deux le vingt-sept Décembre, Mesdames Bathilde de Sallion, Henriette de Kersaint, Evéline Levêque, Sœur Anne de Batandier, Sœurs religieuses du Sacré-Cœur de Jésus,

“ venues de France, ont été mises en possession du  
 “ Couvent, bâti en la paroisse de St. Jacques de l'A-  
 “ chigan par les soins de Messire Paré, Curé de la dite  
 “ Paroisse.

“ Une messe solennelle, précédée du *Veni Creator*,  
 “ fut chantée par M. le Curé. Le Revd. P. Chazel,  
 “ supérieur des Jésuites, prononça un excellent ser-  
 “ mon sur les avantages d'une éducation chrétienne  
 “ et fit, à la fin de la messe, la bénédiction de la mai-  
 “ son au milieu d'un grand concours de peuple. Un  
 “ bon nombre de prêtres y assistaient ; entre autres  
 “ MM. le Curé, les Revds. P. Chazel, Bélanger, Boué,  
 “ Truteau, Ginguet, Marchand, Vallée et Lagarde.

“ Cet acte doit être conservé dans les archives de  
 “ la Fabrique pour servir de monument à la posté-  
 “ rité.”

“ (Signé.)            A. LAGARDE, Ptre.,  
                               “ JÔS. VALLÉE, Ptre.,  
                               “ J. R. PARÉ, Curé.”

Ce fut tout un événement mémorable pour la pa-  
 roisse que cette installation des Religieuses, au mi-  
 lieu d'une bonne population rurale qui n'avait ja-  
 mais joui de cet avantage. Et ce doit être également  
 une preuve frappante de la puissance du zèle pasto-  
 ral, et de l'union d'une paroisse qui travaille à l'œu-  
 vre de l'éducation. Nous avons remarqué dans les  
 comptes de la Fabrique pour l'année 1841 une dépen-  
 se de 24,932 livres ; on juge facilement que la plus  
 forte partie de cette somme avait été allouée à la bâtis-  
 se du Couvent. Ce fut donc l'œuvre commune de la  
 paroisse ; chacun avait apporté son concours selon la  
 mesure de ses moyens. Ce fut aussi une œuvre bé-  
 nie de Dieu qui donna au Seigneur plus de 80 Reli-

gieuses, et à un grand nombre de familles, des mères pieuses et dévouées.

Nous croyons devoir reproduire ici une belle Lettre de Mgr. de Montréal, et un compte-rendu tiré des *Mélanges Religieux*, relativement au sujet de l'installation de ces Religieuses à St. Jacques.

Ce sera un monument qui devra se conserver précieusement dans toutes les familles de la paroisse.

### LETTRE PASTORALE

AU CURÉ ET AUX FIDÈLES DE LA PAROISSE DE ST. JACQUES  
DE L'ACHIGAN.

IGNACE BOURGET, par la miséricorde de Dieu et la grâce  
du St. Siège Apostolique, Evêque de Montréal.

*Aux Curés et Fidèles de la Paroisse de St. Jacques de  
l'Achigan, Salut et bénédiction en Notre Seigneur.*

La prière du juste, quand elle est persévérante, a beaucoup d'efficacité auprès de Dieu. Vous en faites aujourd'hui, nos Très Chers Frères, une bien douce expérience, pendant que vous bâtissez cette belle maison, que vous avez si heureusement terminée.

Nous eûmes, en la visitant, la pensée de vous récompenser de votre zèle, en établissant chez vous une Congrégation de Religieuses, destinée à donner l'éducation aux jeunes personnes du sexe. Pour nous assurer que cette pensée venait du Ciel, nous vous recommandâmes de faire d'instantes prières auprès du Père des lumières, de qui vient tout don parfait, afin qu'il daignât nous faire connaître et exécuter sa très sainte et adorable volonté. Vous avez prié, et vos vœux ont été exaucés : Car contre toute espérance

humaine, les Religieuses du Sacré Cœur de Jésus vous ont été données ; et voilà que ces excellentes Institutrices mettent le pied en Canada, en fondant chez vous la cinquante-cinquième maison de leur Institut.

Le but de cette Société est de se dévouer spécialement à la sanctification du prochain, autant que cela peut convenir à des personnes du sexe. Pour atteindre ce but, elles tiennent, premièrement, des Pensionnats pour les personnes aisées ; 2<sup>me</sup> des Ecoles externes pour les enfants des pauvres ; 3<sup>o</sup>. elles reçoivent dans leurs maisons, quand le local le permet, les Dames ou Demoiselles, qui désirent passer quelques jours en retraite ; 4<sup>o</sup>. enfin elles conservent avec les personnes du monde tous les rapports, qui peuvent aider celles-ci à se soutenir au milieu des dangers, qu'elles courent pour leur salut éternel. Comme ces Religieuses sont consacrées au Sacré-Cœur de Jésus, ce divin Cœur verse sur elles ses plus abondantes bénédictions, qui se répandent ensuite sur les personnes qu'elles forment aux sciences divines et humaines. Vous aurez donc une part spéciale à ces bénédictions, vous qui leur avez préparé avec tant de zèle le couvent, dont elles vont prendre possession. Vous avez donc fait une grande œuvre en édifiant pour la plus grande gloire de Dieu et l'avantage de notre Sainte Religion une maison où vos enfants vont trouver le plus grand de tous les biens, une éducation religieuse, morale et littéraire.

C'est un bel exemple que vous avez donné, N. T. C. F., à toutes les paroisses de ce Diocèse. Vous montrez par là tout ce que l'on peut faire, quand on travaille en paix et en union à une œuvre aussi importante que celle de l'éducation. Car vous prouvez que Dieu bénit et fait prospérer les entreprises les plus difficiles,

quand elles se font pour lui et en conformité avec sa sainte volonté. Vous faites voir que les efforts réunis de la multitude obtiennent un très grand et heureux résultat. Car vous procurez à votre paroisse et à tout le Diocèse un secours bien important sous le rapport de l'éducation. Vous nous donnez le moyen d'associer aux excellentes Sœurs de la Congrégation de Notre Dame, qui depuis deux cents ans, donnent à ce pays une éducation si justement appréciée par toutes les classes de la société, de ferventes auxiliatrices. Ces deux Sociétés Religieuses, en se donnant la main comme de bonnes Sœurs, vont recueillir la moisson abondante que présente en ce moment l'éducation en cette Province. Puisse votre exemple être suivi partout ! Puisse vos sacrifices être partout également récompensés !

Achez, N. T. C. F., ce que vous avez si heureusement commencé. Dotez convenablement un établissement qui doit donner à votre Paroisse une si haute importance. Profitez du bienfait qui vous est accordé par la Divine Providence, en montrant beaucoup de zèle pour l'éducation de vos enfants. Faites honneur à cette éducation par la pratique des véritables et solides vertus, qu'enseigne la religion. Recueillez avec soin les fruits de salut et de grâce, qui nous sont offerts en ces temps favorables. Attirez sur ce nouvel établissement toutes les bénédictions du Ciel par la ferveur de vos prières. Pour cela, assistez avec dévotion à la Grand-Messe qui doit se chanter demain dans votre Eglise, pour demander à l'Esprit-Saint, les grâces nécessaires aux courageuses Fondatrices, qu'il vous a envoyées. Soyez bénis vous-mêmes et que la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ demeure avec vous.

Jésus vous  
tes Institu-  
dant chez  
r Institut.  
r spéciale-  
t que cela  
r atteindre  
ensionnats  
s externes  
ivent dans  
Dames ou  
s jours en  
personnes  
der celles-  
es courent  
euses sort  
vin Cœur  
tions, qui  
es forment  
urez donc  
s qui leur  
dont elles  
: fait une  
nde gloire  
igion une  
grand de  
morale et

N. T. C. F.,  
s montrez  
i travaille  
tante que  
: Dieu bé-  
difficiles,

Sera la présente Lettre Pastorale lue immédiatement avant la cérémonie de l'installation des dites Dames du Sacré-Cœur à St. Jacques de l'Ac'higan.

Donné à Montréal, le vingt-six Décembre mil-huit-cent quarante-deux, sous notre Seing et Sceau et le Contre-seing de notre secrétaire,

+ IGNACE, Evêque de Montréal,

Par Monseigneur,

A. F. TRUTEAU, Chanoine Secrétaire.

---

“ INSTALLATION DES DAMES DU SACRÉ-CŒUR A ST. JACQUES  
“ DE L'ACHIGAN.

“ Mardi dernier se fit solennellement l'installation  
“ des Dames du Sacré-Cœur, dans la paroisse de St.  
“ Jacques de l'Ac'higan, où elles étaient arrivées la  
“ veille.

“ Les bons habitants de ce lieu témoignèrent, par  
“ leur empressement à se rendre à cette fête, de la  
“ vive impatience avec laquelle ils avaient attendu ces  
“ excellentes Religieuses, et de l'encouragement que  
“ recevra de leur part ce naissant établissement. Le  
“ digne curé de St. Jacques avait fait de son côté, avec  
“ un dévouement et une joie que comprendront aisé-  
“ ment ceux qui le connaissent, les préparatifs néces-  
“ saires à leur réception ; et ce fut avec une sollicitude  
“ de tous les instants qu'il veilla à ce que rien ne  
“ manquât en cette circonstance longtemps désirée.

“ La cérémonie commença à dix heures par la lec-  
“ ture que fit M. Truteau, Chanoine, secrétaire, d'une  
“ Lettre Pastorale de Monseigneur, au Curé et aux  
“ fidèles de St. Jacques, leur annonçant l'arrivée des

“ Dames du Sacré-Cœur, et ordonnant leur établisse-  
 “ ment en ce lieu. Après cette lecture, M. le Curé  
 “ entonna le *Veni Creator*, puis chanta une messe  
 “ solennelle, pour attirer les bénédictions du ciel sur  
 “ cette œuvre, qu’il a droit d’appeler la sienne.

“ Malgré les travaux de la semaine, la foule se  
 “ pressait dans le temple, avide de contempler ce  
 “ spectacle nouveau, et depuis longtemps promis à  
 “ son zèle généreux et persévérant. On y remarquait  
 “ plusieurs prêtres qui étaient venus de différents  
 “ points du diocèse, partager la joie du bon Curé, et  
 “ prouver leur sympathie pour la précieuse institu-  
 “ tion.

“ Un magnifique pain-béni, orné comme il ne  
 “ s’était encore vu en cette paroisse, fut offert par les  
 “ principaux paroissiens. Une quête en faveur de  
 “ l’établissement fut faite pendant la messe, et servit  
 “ à constater de plus en plus la générosité et le bon  
 “ vouloir de chacun. Après l’Evangile, le Révérend  
 “ Père Chazelle fit un sermon très-éloquent, dans  
 “ lequel il développa l’influence de l’éducation sous  
 “ le rapport religieux et social, sa nécessité pressante  
 “ en Canada, à cette époque surtout; les heureux  
 “ résultats que promettait la fondation en ce pays  
 “ d’une maison du Sacré-Cœur pour l’éducation des  
 “ jeunes personnes; résultats justement présumés  
 “ par les succès rapides, merveilleux et incontestables  
 “ que cet ordre religieux a sans cesse et partout obte-  
 “ nus depuis son existence. Après la messe, le Père  
 “ Chazelle fit la bénédiction solennelle du monastère.  
 “ Comme nous l’avons dit, il y a quelques jours,  
 “ cette maison est magnifique et réunit le double  
 “ avantage du confort à l’élégance.

“ Moyennant de légers changements dans la distri-

" bution intérieure, nécessités par la destination  
 " spéciale de l'établissement, cette maison pourra  
 " rivaliser avantageusement avec nos plus beaux  
 " pensionnats. Sans doute qu'il reste beaucoup à  
 " faire pour l'élever au niveau de tous les besoins ;  
 " mais les secours ne manqueront pas. La généreuse  
 " bonté de M. le Curé et des paroissiens de St. Jac-  
 " ques viendra en aide à ces Dames religieuses, dont  
 " les talents et le mérite apprécié seront d'ailleurs la  
 " plus puissante et la plus efficace des recommanda-  
 " tions, comme ils seront la garantie de leurs futurs  
 " succès.

" Nous devons donc féliciter les paroissiens de St.  
 " Jacques."—(*Mélanges Religieux* de 1843.)

Les documents que nous venons de voir, nous lais-  
 sent facilement comprendre ce que la paroisse de St.  
 Jacques pouvait s'imposer, lorsqu'il s'agissait d'encou-  
 rager la haute éducation. Nous verrons également,  
 plus loin, combien de familles généreuses ont fait les  
 sacrifices nécessaires, pour procurer à leurs garçons  
 une éducation classique. C'est à cette date, que com-  
 mence ce mouvement qui fit entrer dans les rangs du  
 sacerdoce et des professions libérales, un nombre  
 considérable de jeunes gens qui font honneur à leur  
 position par leurs vertus et leurs talents. Laissons  
 maintenant prospérer en paix la nouvelle institution  
 des Dames du Sacré-Cœur, et reprenons le fil de nos  
 Annales.

Le 20 Décembre 1848, Mgr. Bourget visite la pa-  
 roisse. Sa Grandeur alloue les comptes depuis 1833  
 jusqu'en 1842, et elle ordonne différents ouvrages  
 dans l'église.

L'autel de St. Joseph aujourd'hui, était alors dédié  
 à St. François de Salles, avec le tableau de ce Saint

pour rétable. A cette même visite, Mgr. bénit la chapelle du Sacré-Cœur, au Couvent; il consacre le maître-autel dans lequel Sa Grandeur y dépose, comme à celui de la paroisse, les reliques des Saints Clément et Quirini. Elle le dédie à St. Jean l'Evangéliste, avec la faveur du privilège pour tout prêtre qui y offrirait le Saint Sacrifice.

Le 11 Avril 1844, M. le Curé bénit les nouvelles stations du chemin de la Croix. La cérémonie eut lieu le 3 Mai.

Le 3 Juin 1849, on résolut de faire construire un autel dans la nouvelle Sacristie qui offrait tout le confort désirable.

Le 1<sup>er</sup> Octobre 1850, Mgr. Jean Charles Prince, Evêque de Martyropolis, visite la paroisse. Il alloue les comptes depuis 1847 jusqu'à cette époque. Il approuve l'intention qu'on avait exprimée à Sa Grandeur, de faire assurer les édifices religieux à l'Assurance Mutuelle du Diocèse. Vers cette époque, la partie Sud-est de la paroisse faisait les premières démarches auprès de l'autorité ecclésiastique pour obtenir sa séparation, et se constituer en paroisse, sous le vocable de St. Alexis. Une autre partie de la paroisse, située au Nord du Lac Ouaro, formait déjà une petite mission déservie par un Vicaire de St. Jacques. Ces séparations furent très-pénibles pour le bon M. Paré qui s'était tellement attaché à ses paroissiens, qu'il ne pouvait soupçonner qu'un jour viendrait, où le bien des âmes réclamerait le ministère d'un autre Pasteur. Ce fut un coup terrible, qui lui porta droit au cœur. De leur côté, cette portion de ses paroissiens ne consentaient qu'avec une douleur profonde, à briser avec celui qui les avait baptisés pour la plus forte partie, et qui avait été pour eux, depuis trente-trois ans, un

père dévoué, dans toute la force du mot. Ce fut un événement qui ne manqua pas de causer un peu de trouble dans la paroisse. On nous a dit que cette affaire avait considérablement avancé les jours de M. Paré qui donna l'exemple de la plus parfaite soumission à l'Evêque. " Dieu a parlé ", disait-il, à ses paroissiens, " n'y pensons plus ; séparons-nous, mais soyons toujours unis par notre amour pour Dieu."

Les nouveaux habitants de St. Alexis s'adressèrent à leur anciens co-paroissiens pour en obtenir du secours pour la bâtisse de leur église. Mais leur demande fut rejetée dans une assemblée de paroisse, tenue le 11 Janvier 1852. Quelques mois après, eut lieu la première assemblée de Fabrique qui jugea nécessaire d'agrandir l'église par les bas-côtés. Ce projet qui devait être urgent depuis longtemps, fut ajourné pour plusieurs années encore, à cause du peu d'entente qui existait dans les moyens à prendre pour le mettre à exécution. Il y avait au coffre, à cette date, la jolie somme de 24000 livres, et 3000 livres d'arrérages, dûs à la Fabrique.

Le 22 Juin 1853 Mgr. de Montréal fait une nouvelle visite dans la paroisse de St. Jacques. Ce fut à cette occasion qu'il régla une question de la plus haute importance.

Nous avons vu ailleurs l'arrivée des Dames du Sacré-Cœur au Couvent que le paroisse, et M. le Curé avaient élevé au prix de grands sacrifices. Nous avons vu également par la Lettre Pastorale de Monseigneur, quel était le but de ce nouvel Institut de Religieuses : c'était de donner l'éducation à la haute classe de la société. Il y avait plus de dix ans que cette maison était ouverte aux jeunes filles de St. Jacques, et des paroisses environnantes. Pendant ces dix

années, on avait agrandi de beaucoup l'établissement. La Fabrique, avec la permission de Messire A. Manseau, V. G., alors administrateur du Diocèse, avait accordé une somme de 4000 livres, pour élever une petite bâtisse, détachée du corps principal, destinée à recevoir des classes externes.

“ Depuis le moment de notre arrivée ”, dit Madame de Kersaint, dans son mémoire, “ ce Vénérable M. Paré n'a pas cessé de nous combler de bienfaits, nous donnant même beaucoup plus d'arpents de terre que ceux qui d'abord nous avaient été promis.”

Plus loin, elle ajoute: “ La fondation d'un nouvel Etablissement à St. Vincent, en 1846, fut pour notre bon Père un chagrin, prévoyant ce qui est arrivé dans la suite. Mais voyant personnellement Notre-Seigneur dans la personne de son Evêque, et Monseigneur ayant décidé, tout fut accepté; et celles d'entre nous qui restèrent à St. Jacques, furent constamment l'objet de sa bienveillance jusqu'au moment où nous remîmes l'établissement entre les mains des dignes Filles de Ste. Anne.”

A ces explications, nous devons en ajouter de nouvelles, que la vérité de l'Histoire réclame, et que nos informations permettent de donner comme inattaquables. Le mémoire précité peut passer sous silence les véritables raisons qui ont amené le départ des Dames du Sacré-Cœur de St. Jacques: nous croyons même, que la Révérende Auteur, avait en cela, des motifs que nous respectons par dessus tout. Mais nous devons à la vérité de déclarer ici: que Mgr. de Montréal avait vu avec peine ce déplacement, pour des raisons que Sa Grandeur nous a formellement autorisé à contredire, comme n'ayant jamais été l'expression de ses véritables intentions.

En cela, loin de notre pensée de vouloir laisser planer le moindre soupçon sur une Communauté aussi digne de respect et d'estime. Au reste, la suite a prouvé amplement que le recrutement des sujets pouvait se faire aussi avantageusement à St. Jacques que partout ailleurs ; les soixante-dix Religieuses, sorties des familles de cette paroisse, en sont une preuve irréfragable. Cet incident qui paraissait alors avoir des conséquences fâcheuses pour l'éducation à St. Jacques, amena une nouvelle Communauté que Dieu tenait en réserve pour accomplir de grands biens.

A leurs départ, les Dames du Sacré-Cœur emportèrent bien des regrets. Leurs dix années à St. Jacques avaient été un bonheur pour ces bonnes familles acadiennes, qui se trouvaient si heureuses de pouvoir confier leurs enfants à des Institutrices aussi bien formées à la vertu. On se prenait à rire quelques fois, nous dit-on, de cet esprit français que l'on remarquait dans les entreprises de la communauté. Notre bon Père Paré, chaussé habituellement de ses sabots, coiffé de son énorme vison, le tout accompagné de ses manières patriarcales, ne s'estimait pas moins heureux et reconnaissant, d'avoir à diriger une communauté de Dames Religieuses aussi remarquables par leurs manières distinguées que par leur savoir. On dit encore qu'il faisait l'office de Chapelain et de Supérieur à la grande satisfaction de tout le monde. Nous le croyons sans peine ; car la vertu, parfois, sous les dehors les plus divers, sait toujours s'apprécier mutuellement. Quoiqu'il en soit, il fallut se quitter à la fin de l'année scolaire de 1853. Mgr. offrit à la paroisse une nouvelle communauté de Religieuses qui venait de naître à Vaudreuil sous les soins de feu Messire le Grand-Vicaire Archambault. On accepta, et le 23 d'Août de

la même année, les Sœurs de Ste. Anne, qui n'avaient encore que 22 Sœurs professes et quelques novices, arrivèrent à St. Jacques. Les citoyens de la paroisse, sur l'invitation du Revd. M. Paré, se chargèrent de conduire les Sœurs de St. Sulpice à leur nouvelle demeure. "M. le curé fit les honneurs de la plus cordiale réception," dit un mémoire de ce temps.

A leur arrivée, les Sœurs de Ste. Anne durent remercier la divine Providence de les avoir conduites dans un établissement aussi bien fondé. La maison, par suite des agrandissements, était assez spacieuse pour loger un Noviciat, et le corps enseignant. Des terrains considérables leur revenaient.

Bientôt, tout fut au complet dans la nouvelle Communauté, et la paroisse se réjouissait déjà, avec son vénérable Pasteur, des nouveaux résultats qu'on en attendait.

Mais M. Paré, dont le zèle pour l'éducation semblait s'accroître avec l'âge, n'en resta pas là; il voulut de plus, doter sa paroisse d'une Ecole de Religieux pour l'enseignement des garçons. Pour atteindre ce but, il fit élever une bâtisse assez spacieuse sur son terrain, appelé le Côteau, situé en arrière de la maison curiale, à une distance d'environ 15 arpents.

Dans l'automne de 1854, il appela les Clercs St. Viateur pour prendre possession de ce nouvel établissement, connu alors sous le nom de Juvenat. Ces Religieux, au nombre de trois, arrivèrent au 1er Septembre. M. le Curé leur avait accordé la jouissance de la terre du Côteau, la maison meublée, et MM. les Commissaires d'Ecole leur donnaient £60.

Mais bientôt une partie de la paroisse proposa d'amener cette maison au village, et cette proposition fit naître des dissensions malheureuses qui obligèrent le

digne fondateur de cet établissement, à renvoyer ces Instituteurs de la jeunesse. Ce premier essai n'avait duré qu'une année. Nous anticipons sur les dates, pour dire de suite le mot de l'histoire sur une nouvelle tentative d'introduire des Religieux dans la paroisse de St. Jacques.

En 1861, au 1er Septembre, sur la demande de M. le Curé, et de la municipalité scolaire, les Clercs St. Viateur ont consenti à reprendre la direction de l'Ecole du village.

On leur continuait la jouissance de la terre du Côteau, avec les £60 des Commissaires de la municipalité. Les deux Religieux préposés à cette Ecole logeaient chez M. le Curé, n'ayant pas de maison convenable ailleurs. Les choses allaient parfaitement, lorsqu'en 1871, dix ans après leur arrivée, un petit parti demanda de nouveau leur renvoi. On alléguait divers motifs, plus ou moins plausibles et sincères ; on finit par triompher, et nous voudrions ici pouvoir accorder le même éloge à la paroisse que nous lui avons décerné ailleurs. Mais, nous devons à la vérité de dire, que ce fut une coterie pour le petit parti, et une lâcheté pour la majorité de la paroisse de ne pas réclamer.

Nous avons été témoin oculaire de ce que nous venons d'écrire, et nous ne serions qu'un flatteur indigne si nous n'avions pas le courage de dire une vérité un peu dure à ceux que nous estimons. Nous reprendrons maintenant les quelques faits à noter depuis 1853.

Le 10 Juillet 1853, il est résolu, dans une assemblée de la Fabrique, d'exhumer les corps d'une partie du cimetière, jugé nécessaire à l'agrandissement de la Sacristie. On adresse une requête à cet effet aux autorités religieuses et civiles.—Accordée.

Par une communication de M. J. B. Labelle à la Fabrique, on voit que les bâtisses de l'Eglise, de la Sacristie et du Presbytère sont assurées pour la somme de \$3,200 à l'Assurance mutuelle des Fabriques des Diocèses de Montréal et St. Hyacinthe.

Le 16 Mai 1855, François Fontaine, marguillier, est autorisé à faire l'emprunt d'une somme de \$750.00, aux fins de parachever les ouvrages commencés dans l'intérieur de l'église, pour permettre d'inhumer les corps dans les caveaux.

Résolu, le 8 Juin 1856, de protester le Sieur Paul Lefebvre, entrepreneur, à cause de son refus de poursuivre les travaux qu'il s'était engagé de faire pour l'agrandissement de l'église. Aucune copie du marché passé avec le dit Paul Lefebvre n'a été conservée.

A la protestation susdite, l'entrepreneur offre à la Fabrique de faire travailler ses ouvriers pendant deux étés, à la condition qu'on lui fournirait tous les matériaux nécessaires.

Le 14 Septembre, une commission, qui avait été nommée *ad hoc*, épuisa tous les moyens de conciliation pour éviter le recours à des mesures légales contre le dit Paul Lefebvre ; tout fut inutile. L'affaire fut portée en cour, puis abandonnée, à cause de l'impossibilité où se trouvait la Fabrique de produire la minute du marché passé avec l'entrepreneur ; elle avait disparue, on ne sait trop comment, mais on sait bien le pourquoi !.....

La Fabrique perdit beaucoup dans cette malheureuse affaire ; rien que pour les frais d'avocats, nous voyons un item de \$560.15. Mais il y avait plus : ces premiers travaux laissaient l'église dans un état de démençe complète.

Le bon Père Paré, affaîssé par l'âge, les travaux du

ministère et les misères de l'administration, ne laissait guère espérer un changement prochain.

Le 16 Septembre 1857, Mgr. de Montréal visite la paroisse. Sa Grandeur n'ordonne aucune mesure à prendre. Tout le monde comprenait que le vieux Pasteur, qui ne devait plus revoir son Evêque, marchait rapidement vers la tombe, malgré toutes ses apparences de santé. Ce fut le 15 Août 1858, que M. Paré signa le dernier acte officiel, dans le Livre des Délibérations de la Fabrique. Ce fut la résolution d'abandonner le procès intenté contre Paul Lefèbvre et ses cautions. Dans les Régistres, il signa l'acte de baptême de Placide Minville, fils de Georges Minville, et de Mélanie Thibodo, baptisé le 23 Septembre 1858. Il maria Siméon Plouffe et Marie Louise Mireault le 7 Août, et il fit l'inhumation de Joséphite Henrichon, veuve d'Etienne Lepage, le 27 d'Août.

Là se termine la longue administration de feu Messire J. R. Paré; elle avait duré 39 ans et quelques mois. Si elle ne fut pas aussi progressive qu'on pouvait le désirer, il y a au moins des raisons bien puissantes pour l'en excuser. A cette date, les deux nouvelles paroisses de St. Alexis et St. Liguori, avaient chacune leur Pasteur; elles avaient fait les premiers frais d'établissement avec un entrain admirable. Conséquemment la paroisse de St. Jacques avait l'étendue qu'on lui connaît aujourd'hui. Un malaise général régnait parmi les paroissiens. Tout le monde comprenait l'embarras dans lequel se trouvaient les affaires de la Fabrique avec cette réparation d'église non achevée, avec toutes ces dépenses inutiles qu'on avait déjà faites; et bien plus, on comprenait que cet état de chose minait bien vite la forte constitution du vieux Pasteur qui avait supporté de si rudes travaux

dans  
ses f  
dait  
dem  
Le S  
seul  
et il  
de la  
de p  
son  
lui e  
res c  
évan  
tem  
aller  
que  
ranc  
de 7  
jour  
Jacq  
prof  
de s  
un  
Pas

dans son ministère. Sans être épuisé, M. Paré sentait ses forces lui échapper tous les jours. On lui entendait souvent répéter ces belles paroles : " ce que je demande à Dieu, c'est de mourir en travaillant ! " Le Seigneur lui accorda cette faveur ; quelques jours seulement avant sa mort, il confessait à sa chambre, et il se traînait à l'autel pour y offrir le Saint Sacrifice de la Messe. Pendant la nuit de son décès, il refusa de prendre un certain breuvage pour ne pas rompre son jeûne. Mais une dernière attaque d'apoplexie lui enleva l'usage de la parole. Après quelques heures d'agonie, le vénérable vieillard, le digne ouvrier évangélique, abandonna la direction spirituelle et temporelle de sa chère paroisse de St. Jacques pour aller au Ciel, recevoir la récompense de tant de labeurs que son zèle ardent s'était imposé avec une persévérance vraiment apostolique. Il mourait à l'âge avancé de 79 ans et neuf mois, après 49 ans, 8 mois et 18 jours de prêtrise, et 39 ans et deux mois passés à St. Jacques. La paroisse tout entière était dans un deuil profond. Nous verrons ailleurs le récit de sa vie et de ses vertus. Mgr. de Montréal voulut bien rendre un dernier hommage à la mémoire bénie du digne Pasteur, en venant lui-même présider à ses funérailles.

on, ne laiss-

in.  
 éal visite la  
 e mesure à  
 e le vieux  
 vèque, mar-  
 utes ses ap-  
 58, que M.  
 e Livre des  
 résolution  
 ul Lefèbvre  
 na l'acte de  
 es Minville,  
 ombre 1858.  
 Mireault le  
 Henrichon,

de feu Mes-  
 et quelques  
 qu'on pou-  
 s bien puis-  
 s deux nou-  
 ori, avaient  
 es premiers  
 rable. Con-  
 dit l'étendue  
 ise général  
 onde com-  
 ent les af-  
 ion d'église  
 tiles qu'on  
 ait que cet  
 stitution du  
 les travaux

V.

LES TREIZE ANNÉES D'ADMINISTRATION DE MESSIRE L. D.  
MARÉCHAL, QUATRIÈME CURÉ DE LA PAROISSE DE ST.  
JACQUES LE MAJEUR, DEPUIS LE OCTOBRE 1858.

Les treize années que nous avons à esquisser, forment une période tout à fait remarquable. Ce fut le couronnement de ce que les anciens avaient désiré. Rien n'a manqué, si ce n'est ce que tout le monde attend avec anxiété : les trois belles cloches anglaises qui bientôt, nous l'espérons, viendront sonner à toute volée, le joyeux centenaire de la paroisse. Quel beau jour sera celui-là ! Il n'y a que la Religion Catholique qui offre au cœur de l'homme de tels spectacles. Mais arrêtons notre élan anticipé ; nous sommes maintenant historien contemporain. Louer les morts, c'est chose toujours assez facile ; mais apprécier les œuvres des vivants, c'est une tâche difficile, qui porte facilement à l'erreur. Nous préférons être simplement narrateur.

A la mort de feu M. Paré, le Curé actuel de St. Jacques, Messire Ls. D. Maréchal, était Chapelain, depuis cinq ans, des Sœurs de Ste. Anne, au couvent de la paroisse. Un mémoire de cette communauté nous apprend ce qui suit :

“ Quelques semaines après notre arrivée à St. Jacques, le Révd. M. Maréchal renonça volontairement

“ à la cure de St. Cyprien où il était depuis quelques  
 “ années pour s’offrir à venir comme notre chapelain.  
 “ Monseigneur l’envoya donc, non seulement comme  
 “ Directeur, mais avec les pouvoirs de Supérieur, car  
 “ le Révd. M. Paré qui en portait le dernier titre n’en  
 “ exerçait pas les fonctions. ”

Messire Maréchal à la date de 1858 remplissait encore cette dernière charge lorsqu’il reçut ses lettres de Curé pour la paroisse de St. Jacques. Il avait à recueillir un bel héritage ; il avait à continuer l’œuvre de sanctification d’une belle et grande paroisse. C’était une entrée assez difficile que de se donner pour père spirituel aux bons enfants du bon M. Paré, cet homme brûlant de zèle, ce Prêtre plein de foi et d’une vertu qui avait attiré à lui tous les pécheurs du Nord. A son entrée, le nouveau curé annonça qu’il s’efforcerait de marcher sur les traces de son vénérable prédécesseur. L’histoire dira plus tard s’il ne l’a pas surpassé.

Quoiqu’il en soit, il restait bien des travaux à entreprendre. Le nouveau Pasteur le fit avec ardeur et persévérance.

La question de terminer l’agrandissement de l’église se présentait d’elle même. La première entreprise avait complètement échoué. La bâtisse du presbytère réclamait des réparations considérables et immédiates ; les autres dépendances curiales ne valaient plus rien, et la paroisse paraissait peu disposée à faire de nouveaux sacrifices. En face de ces difficultés, le nouveau Curé devait aviser. Dès le 14 Novembre 1858, une assemblée de paroisse fut convoquée : la majorité résolut immédiatement de nommer syndics, aux fins sus-mentionnées, les paroissiens suivants : F. Faucher, Ecr., marchand ; MM. D. Melançon, Jules Leblanc, N. Dugas et Joseph Bolduc. Ils acceptèrent

tous la dite charge, et ils paraissent avoir poussé activement cette affaire. De son côté, M. le Curé avait visité toute la paroisse à domicile, et par ce moyen, il lui avait été facile de faire disparaître bien des objections de nature à paralyser les efforts des syndics.

Il fut résolu, le 28 Novembre, dans une assemblée de fabrique, de vendre tous les biens immeubles, venant de feu M. Paré, pour acquitter une partie de la dette de la Fabrique, et faire les réparations nécessaires au Presbytère. Vu et permis par Monseigneur, le 13 Décembre 1858.

Comme on le voit, les choses marchaient déjà lestement. Les syndics passèrent marché avec MM. Archambault & Cie., pour les ouvrages de l'église. Par ce marché, on devait mettre l'église dans l'état où elle se trouve aujourd'hui. Le coût du dit marché était de 64,000 livres. La Fabrique payait de suite 8,000 livres, prix d'une terre vendue, 1,000 livres en 1863, puis 3,000 livres chaque année, jusqu'à parfait paiement; en 1882 on aura quittance.

Le 28 Septembre 1859, tout était terminé à l'église, et Mgr. de Montréal en faisait solennellement la consécration au milieu d'un grand concours de Prêtres étrangers et de fidèles qui se pressaient dans le nouveau Temple du Seigneur pour être témoins d'une cérémonie religieuse aussi imposante. On érigea le Chemin de la Croix le 13 Novembre 1859.

Le 18 Mars 1860, il y eut une grande assemblée de toute la paroisse, dans l'église même, en faveur du St. Père Pie IX. La démonstration fut splendide et chaleureuse. Tous les paroissiens protestèrent énergiquement par leur signature, contre les injustices sacrilèges du roi du Piémont.

Il n'y a pas de paroisse au Canada où l'amour et le

dévouement à la Papauté soient plus grands qu'à St. Jacques.

Le 13 Août 1861, M. le Curé fut député par Monseigneur pour faire l'érection d'un Chemin de Croix au Couvent de la paroisse (1). En 1864, les nouvelles dépendances curiales étaient terminées. M. le Curé avait bien voulu avancer de ses deniers à la Fabrique au montant de 4,800 livres.

Nous croyons savoir qu'aujourd'hui, l'assurance de toutes les bâtisses de la Fabrique se monte à \$14,900.

Le 14 Janvier 1866, on résolut dans une assemblée de paroisse, de faire l'acquisition d'un orgue d'une force moyenne, sortant des ateliers de Mitchel & Forte. Le coût devait être de \$1,000. M. le Curé réussit parfaitement à collecter cette somme parmi les paroissiens au moyen de souscriptions volontaires.

Depuis cette époque, Monseigneur visita la paroisse deux fois, en 1866 et 1868.

La générosité que la paroisse avait montrée dans la souscription précédente engagea M. le Curé à faire un nouvel appel pour l'achat de trois nouvelles cloches. Sa voix eut écho; et dans sa visite de paroisse de 1872, il eut le plaisir de recueillir la jolie somme de \$1,000. Cette belle œuvre aura bientôt son couronnement. C'est alors qu'en fermant son siècle d'existence, la paroisse de St. Jacques le Majeur pourra entonner son plus beau cantique de reconnaissance, et répéter avec vérité cet adage: FINIS CORONAT OPUS!  
LA FIN COURONNE L'ŒUVRE!.....

C'est aussi notre fin dans la narration des principaux faits qui ont marqué l'administration des quatre

---

(1) C'est à cette époque que le Noviciat des Sœurs de Ste. Anne fut transféré à Lachine.

Curés de St. Jacques. Nous l'avons fait rapidement ; on nous pardonnera sans doute d'avoir omis peut-être quelque chose qu'on aimerait à trouver ici. Quant au style, nous étions sans expérience aucune dans ce genre. Nous avons visé avant tout à la clarté et à la simplicité du langage. Nous avons écrit pour les familles d'une paroisse de cultivateurs, et nous devions donner un intérêt local à ces recherches historiques.

Il ne nous reste plus qu'à jeter un coup-d'œil d'ensemble sur ce que nous venons de parcourir. Ce sera la matière de quelques chapitres.

dement ;  
peut-être  
Quant  
dans ce  
té et à la  
pour les  
s devons  
toriques.  
coup-d'œil  
urir. Ce

## VI

### LE CENTENAIRE DE LA PAROISSE DE ST. JACQUES.

Un siècle d'existence, une origine des plus tragiques, une population de trois mille âmes, vivant sur une étendue de belles terres de pas moins de quinze milles en superficie ; pour organisation religieuse, ayant une Fabrique qui peut compter chaque année sur 5,000 livres de revenus ; neuf écoles sous la contrôle des Commissaires qui donnent entière satisfaction ; un couvent bien fondé, dirigé par des Religieuses qui donnent une éducation solide et soignée à plus de 130 élèves ; une église spacieuse pouvant loger, au besoin, 5000 personnes, ornée de deux belles tours, surmontées de deux clochers ; le tout, sous une direction sage et énergique.

Tel est, dans son ensemble, l'état actuel de la paroisse de St. Jacques.

Nous devons l'avouer, ce coup-d'œil d'ensemble offre un intérêt peu ordinaire. Sous le rapport religieux, nous ne connaissons aucune paroisse canadienne, à la campagne, qui lui soit supérieure. Plus des deux tiers de ses habitants sont Acadiens par l'esprit et le cœur ; leurs anciennes habitudes patriar-

cales se conservent soigneusement de père en fils. On ne trouve pas parmi eux, il est vrai, tout le progrès désirable dans la culture de leurs terres : mais en revanche, ils sont simples dans leurs habitudes, ils vivent de peu, ils ont en horreur le fléau du luxe qui menace de perdre tant de paroisses ; ils sont persévérants dans leurs entreprises et très-habiles dans l'industrie domestique. Ce qu'ils aiment, ce qu'ils recherchent avant tout : c'est la paix et l'union dans leur famille, c'est une vie paisible et les beautés de nos fêtes religieuses. Voilà ce qui nous a été facile de constater pendant quinze mois que nous avons passés dans cette paroisse.

Nous avons maintenant à reprendre certains faits que nous avons omis ailleurs, et qui compléteront l'histoire des quatre administrations que nous avons parcourues.

Les deux cloches que l'église de St. Jacques possède actuellement sont d'une date très-ancienne. Une, la petite, est d'une pesanteur de quelques cents livres seulement. Il est bien avéré, d'après la tradition, qu'elle fut donnée à la paroisse par M. Jacques DeGeay, son premier fondateur. Voici ce que nous trouvons dans le Livre des Délibérations de la Fabrique de l'Assomption relativement à cette cloche : M. DeGeay laissa un testament en mourant où il n'était nullement question de la dite cloche, qui servait déjà depuis assez longtemps à l'église de St. Pierre du Portage. Il s'éleva alors une chaude contestation entre M. de la Valinières, le Curé de la paroisse, et ses habitants. Ces derniers prétendaient garder cette cloche sans aucun déboursé de la part de la Fabrique, et le Curé contestant refusait nettement de se rendre à ces prétentions. Les partis

ne purent jamais en venir à aucun arrangement. Alors pour couper court à cette difficulté, M. le Curé fit savoir aux paroissiens de St. Jacques qu'il leur faisait don de la cloche en litige, à la seule condition de venir au plus tôt la descendre eux-mêmes du clocher. La tradition qui nous a conservé cette particularité, nous apprend également que ce fut l'affaire d'un petit quart d'heure pour ces vigoureux Acadiens qui déployèrent, en cette occasion, une force musculaire si étonnante que tous les spectateurs en furent stupéfaits.

Quant à la seconde cloche, qui pèse environ 800 livres, nous n'avons pu découvrir à quelle date précise elle est arrivée dans la paroisse. Plusieurs anciens nous ont assuré qu'elle fut donnée, vers 1804, par M. Brassier, procureur du Séminaire de St. Sulpice. D'autres veulent que ce soit un M. Leroux, autrefois riche propriétaire de l'Assomption, qui en fut le donateur. D'après toutes nos informations, nous croyons beaucoup plus la première tradition. Quoiqu'il en soit, ces cloches, à leur arrivée à St. Jacques, avaient servi au culte, et nous ignorons la durée de leur existence, et les noms qu'elles ont dû recevoir lors de leur bénédiction.

Vers 1830, la Fabrique fit l'acquisition des trois tableaux qui se voient encore dans l'église paroissiale. Les sujets sont très-bien choisis: le premier, placé au maître-autel, est St. Jacques, titulaire de la paroisse. Il est représenté de grandeur naturelle, en costume de pèlerin, ayant à ses côtés une autre représentation de lui-même, où il reçoit la mort du martyr. Le deuxième est celui de St. François de Salles. Il est assis dans sa cathédrale, revêtu du rochet; sa figure respire cette aimable sérénité, cette douceur angéli-

que que l'histoire lui donne ; il présente les Règles de son Institut à Ste. Jeanne de Chantal qui est à genoux à ses pieds, recevant avec humilité et dévotion ce Livret où se trouve toute la constitution de l'Ordre des Religieuses de la Visitation. Le troisième représente la Ste. Famille. L'Enfant-Jésus est au milieu de ses Saints Parents, à l'âge de 7 à 8 ans ; l'Esprit-Saint descend sur le Divin Enfant en forme de colombe ; et l'auguste Vierge et St. Joseph, tenant l'Enfant par la main, contemplant avec une expression de joie et d'admiration ce beau spectacle.

Ces trois tableaux accusent un mérite artistique réel. Mais ils ne sont pas du pinceau d'un grand maître. On nous a assuré qu'ils étaient l'œuvre d'un Monsieur Yves Tessier, peintre canadien de Montréal.

Nous voyons par un item des comptes de la Fabrique pour l'année 1831, que les toiles de ces trois tableaux ont coûté £50 chacune. Les cadres sont de la sculpture de feu Sieur Joseph Pepin.

La paroisse possède, de plus, un pieux souvenir, connu sous le nom de "Monument de la grande Mission," donnée en Décembre 1843, par cinq Pères Oblats.

C'est une jolie bâtisse en bois, peinte en jaune, de forme rotonde. Elle a bien près de 40 pieds de haut sur une circonférence de 50. Le style en est très-simple, mais elle est d'une apparence tout-à-fait agréable. C'est feu M. J. Ls. Martin, ex-membre pour le comté Montcalm, qui en a donné le plan. Ce Monument est un véritable lieu de pèlerinage pour les fidèles qui y viennent prier aux pieds d'un Crucifix de grandeur naturelle, et d'une représentation de Notre-Seigneur au tombeau.

On a élevé ce Monument pendant l'été de 1844, et

nous voyons dans les comptes de la Fabrique pour cette année, une dépense de \$90.00 allouées à cette bâtisse. Il est à la mémoire de tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister, qu'une procession solennelle eut lieu dans les rues du village à l'inauguration de ce Monument, dans laquelle plusieurs citoyens de la paroisse portèrent, avec une grande pompe, le Crucifix que l'on conserve religieusement dans ce Monument. Ce furent quelques-uns des Pères prédicateurs de la grande Retraite de 1843, qui vinrent organiser cette belle fête religieuse, qui produisit les plus consolants résultats. Les jeunes gens de la paroisse contribuèrent pour une large part aux frais de ce Monument.

Le presbytère actuel, avec les réparations qu'il a subies en 1860, est une bâtisse spacieuse, solide et bien finie à l'intérieur.

La bâtisse du Couvent, comme on l'a vu ailleurs, en outre du corps principal, possède des agrandissements considérables qui en font un édifice très-spacieux, et d'une agréable apparence, environné comme il l'est, d'un charmant petit bosquet. On est à faire des réparations assez considérables au corps principal. Une jolie cloche, en rapport avec la grandeur de la maison, surmonte le tout, et fait son service d'une manière si ponctuelle, parfois, que les intéressés la trouve par trop rigide.

Toutes les autres bâtisses pour les fins de l'éducation, appartiennent aux deux municipalités scolaires de la paroisse.

Il ne sera pas sans intérêt, croyons-nous, de reproduire ici les noms de tous ceux des paroissiens qui ont été appelés à la charge de marguillier de l'Œuvre de la Fabrique.

Les voici, depuis le commencement de cette insti-

tution dans la paroisse jusqu'à nos jours : espace de 98 ans.

---

*Noms des citoyens de St. Jacques qui furent élus Marguilliers dans cette paroisse depuis 1775 à 1872 inclusivement.*

1775. Les trois premiers : Guillaume Bourgeois, Victor Richard, Pierre Doucet, élu en charge.
- |                                   |                                   |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| 1776. François Poirier.           | 1800. Charles Hébert.             |
| 1777. Germain Dupuis.             | " Bernard Garault.                |
| 1778. Jean Richard.               | 1801. Chs. Langlois-Lachapelle.   |
| 1779. Pierre Godet.               | 1802. Jean Mirault.               |
| 1780. Charles Forest.             | 1803. Michel Brien-Desrochers.    |
| 1781. Charles Gaudet.             | 1804. Jos. Marais dit Desmarais.  |
| 1782. Jean Blanchard.             | 1805. David Granger.              |
| 1783. Armand Bourgeois.           | 1806. Noël Mirault.               |
| 1784. Bonaventure Gaudet.         | 1807. Louis Moison.               |
| 1785. Jean Pellerin.              | 1808. Joseph Robichaux.           |
| 1786. Pierre Cassé.               | 1809. Pierre Leblanc.             |
| 1787. Joseph Bourgeois.           | 1810. Louis Blouin.               |
| 1788. Louis Racette.              | 1811. Joseph Fontaine.            |
| 1789. Joseph Dupuis.              | 1812. Pas d'élection cette année, |
| 1790. Charles Mirault.            | sans doute à cause des            |
| 1791. Louis Godet.                | troubles qui agitaient tout       |
| 1792. Joseph Thibodo.             | le pays.                          |
| 1793. Jean Lenouë.                | 1813. Etienne Marion.             |
| 1794. J.-Baptiste Picard.         | 1814. Joseph Forest.              |
| 1795. Clément Landry.             | 1815. Joseph Dupuis et François   |
| 1796. Joseph Richard.             | Dupuis.                           |
| 1797. Cyprien Arsenault.          | 1816. Louis Forest.               |
| 1798. Louis Piquet.               | 1817. Pierre Leblanc, fils.       |
| 1799. Antoine Godet, élu de suite | 1818. François Dugas.             |
| en charge ; aussi Claude          | 1819. L'élection change de mode.  |
| Melançon, Cyprien Arse-           | 1620. Bonaventure Godet.          |
| nault ayant quitté la place.      | 1821. Isidore Pellerin.           |

- |                                |                                 |
|--------------------------------|---------------------------------|
| 1822. Abraham Bourgeois.       | 1852. Charles Hébert.           |
| 1823. Charles Martin. (1)      | 1853. François Fontaine.        |
| 1824. Jacques Gibeau.          | 1854. Jos. Langlois-Lachapelle. |
| 1825. Basile Pellerin.         | 1855. Pierre Brien-Desrochers.  |
| 1826. Lazare Poirier.          | 1856. Louis St. Cerny.          |
| 1827. Charles Lemarble.        | 1857. Antoine Leblanc.          |
| 1828. Pierre Godet.            | 1858. François Foucher.         |
| 1829. Pierre Leblanc.          | 1859. Abrah. Brien-Desrochers.  |
| 1830. Pas d'élection.          | 1860. Joseph-Jonas Gaudette.    |
| 1831. Jacques Chaput.          | 1861. J.-Baptiste Piquet.       |
| 1832. Charles Veine.           | 1862. François Forest.          |
| 1833. Joseph Beaudry.          | 1863. Joseph Lacasse dit Cassé. |
| 1834. Alexis Melançon.         | 1864. Alexis Gaudette.          |
| 1835. David Gosselin.          | 1865. Louis Lapointe.           |
| 1836. Jos. Beaudry.            | 1866. Jules Leblanc.            |
| 1837. Joseph Jaret-Beaugard.   | 1867. Alexis Brien-Desrochers.  |
| 1838. Charles Forest.          | 1868. François Lanoué.          |
| 1839. Jean Fontaine.           | Le 17 Mai, de la même           |
| 1840. Fabien Mireault.         | année, Elie Gaudette est        |
| 1841. Joseph Brien-Desrochers. | élu; F. Lanoué étant dé-        |
| 1842. Charles Leblanc.         | cedé.                           |
| 1843. P. David Mireault.       | 1869. Joseph Gaudet, fils.      |
| 1844. Louis Perrault.          | 1870. Frs. Langlois-Lachapelle. |
| 1845. Thomas Gareau.           | 1871. François Landry.          |
| 1846. Solomon Bélanger.        | 1872. Alexandre Bourgeois.      |
| 1847. Claude Dugas.            | N. B. — Plus des trois          |
| 1848. Benj. Lemire-Marsolais.  | quarts de ces noms indi-        |
| 1849. Siméon Lesage.           | quent une origine tout-à-       |
| 1850. David Mireault.          | fait acadienne.                 |
| 1851. David Granger.           |                                 |

(1) L'an 1823, le 19 Octobre, on voit apparaître les notables dans une assemblée de Fabrique, aux fins de faire rentrer des arrérages considérables dûs à la dite Fabrique. Ils ont la sottise prétention de vouloir donner une approbation à tous les actes faits antérieurement à leur entrée, comme manquant de validité sans cette ridicule formalité.

## VII

A St. Jacques, il n'y a pas d'époque déterminée pour la première Communion des enfants. Cette touchante cérémonie religieuse a lieu ordinairement aux premiers jours de Juillet, et toujours à la grand-messe du Dimanche.

Les Confréries établies dans cette paroisse sont : 1o Le St. Scapulaire ; tous les fidèles en sont reçus ; 2o le St. Rosaire : toutes les familles ont la belle et pieuse habitude de le réciter chaque soir de l'année ; 3o l'Association de la Couronne d'Or du Sacré-Cœur de Jésus et du St. et Immaculé Cœur de Marie ; 4o Il y a l'association du Scapulaire payant ; 5o l'Apostolat de la Prière ; 6o la Propagation de la Foi ; 7o la Ste. Enfance.

De plus, trois Congrégations sont établies parmi les fidèles, et qui produisent de grands fruits : 1o Celle de la Ste. Famille ; 2o celle des Enfants de Marie ; 3o celle de la Tempérance pour les hommes, sous le patronage de St. Joseph. Cette dernière fut établie pendant l'été de 1871, après les exercices d'un *Triduum* prêché par le Rév. P. Lagier.

C'est une pratique assez ancienne à l'église de faire une procession solennelle de la Ste. Vierge au deuxième Dimanche du mois. La fête de N.-D. du Mont-Carmel est célébrée avec beaucoup de pompe ; c'est un devoir

pour chaque fidèle en cette occasion de sanctifier cette fête ou l'octave par une fervente communion. D'après la direction de M. le Curé actuel, il est d'usage dans toutes les familles de faire les mois de St. Joseph, de Marie, des Morts, et de se préparer aux principales fêtes de Notre-Seigneur et de la Ste. Vierge par les exercices d'une neuvaine de prières. La plupart des communicants de la paroisse ont pour règle de communier tous les mois, et chacun satisfait sa dévotion sans la moindre apparence de respect humain. Ce sont les retardataires qui forment l'exception, et qui, par conséquent, souffrent de cette grande maladie des esprits faibles, comme l'appelle si spirituellement Mgr. de Ségur.

Il y a une bibliothèque paroissiale de quelques cents volumes.

Il y a 97 ans qu'on tient des Registres dans la paroisse de St. Jacques. Pendant cette période, nous avons pu calculer 15,572 baptêmes, 6,493 sépultures et 2,408 mariages; sur ce calcul, il faut ajouter le résultat de trois années qui manquent dans les archives de la paroisse, mais que l'on peut trouver au greffe, à Montréal.

Un recensement bien exact a été fait par M. le Curé actuel en 1867. Il donnait 2,922 âmes; 2,096 communicants, 489 familles et 152 absents temporaires. Le recensement de l'an dernier, fait par l'ordre du gouvernement, donne à la paroisse de St. Jacques une population de 2,754.

On voit que l'émigration exerce ses ravages dans cette paroisse comme dans toutes les autres paroisses du Bas-Canada. On doit aussi tenir compte d'un déversement considérable de la population sur les nouvelles paroisses de St. Théodore de Chertsey, de St. Calixte,

de Ste. Emélie, de Ste. Julienne et de Rawdon qui furent formées, en partie, par cette émigration.

S'il y avait assez de patriotisme parmi nous, Canadiens, pour jeter, une bonne fois, une voie ferrée qui longerait une partie de ces montagnes du Nord, nous ouvririons des ressources immenses à la colonisation et à toutes ces paroisses qui n'attendent que la réalisation de ce projet pour entrer dans un véritable progrès industriel. Pour la paroisse de St. Jacques, entre autres, un chemin de fer triplerait assurément la valeur des revenus de ses terres qui sont d'une fertilité inépuisable.

Comme nous l'avons vu précédemment, les principaux exercices publics et religieux ont eu lieu pour la première fois en 1843. Ce fut une grande mission d'un mois. Ces exercices se sont répétés assez souvent depuis, aux époques de 1865, 1868, 1870 et 1871.

Il est une fête religieuse qui surpasse toutes les autres par son objet et par les impressions profondes qu'elle laisse toujours dans l'âme des paroissiens. C'est la consécration d'un enfant de la paroisse qui se voit élevé soudain à l'ordre sublime du sacerdoce. Les bonnes familles de St. Jacques eurent deux fois le bonheur d'être témoins de ce triomphe que nos Seigneurs les Evêques accordent de temps à autre aux sacrifices que s'imposent les parents de ces élus du Bon-Dieu. Ce fut à l'ordination de Messire Alfred Dupuis, curé actuel de Ste. Elizabeth et fait Prêtre dans l'église de St. Jacques, le 29 du mois d'Août, en 1847, par Mgr. Gaulin. L'autre ordination fut celle de Messire M. Lesage, ordonné le 5 Novembre 1871 par Mgr. de Montréal. Ce fut un jour magnifique pour la paroisse de St. Jacques, et on nous saura gré, nous l'espérons, de donner ici tous les détails de cette fête que nous

trouvons dans le journal *Le Nouveau-Monde*, au No. du 10 Novembre 1871. C'est un correspondant anonyme qui en fait le compte-rendu :

UNE BELLE FÊTE RELIGIEUSE A ST. JACQUES LE MAJEUR.

“ Notre paroisse vient d'être témoin d'une fête religieuse qu'elle n'avait pas eu le bonheur de revoir depuis vingt-quatre ans. Elle a produit des impressions bien douces, bien profondes chez tous ceux qui ont eu l'avantage d'y assister. En vérité, ce 5 Novembre 1871 sera assurément un jour remarquable pour toutes les familles de St. Jacques ; ce sera une époque que les parents rappelleront à leurs descendants, et que les enfants graveront dans leur cœur comme un beau et précieux souvenir de leur enfance. Voici le sujet de cette fête :

“ A la demande de notre digne et zélé Pasteur, Mgr. de Montréal a bien voulu se rendre au milieu de nous pour ordonner prêtre un enfant de la paroisse, M. Médéric Lesage, actuellement professeur au Collège de l'Assomption, frère de M. Siméon Lesage du département de l'Agriculture et des Travaux Publics, et présider à la profession religieuse de trois Sœurs de Ste. Anne, de Lachine, également toutes trois enfants de la paroisse de St. Jacques.

“ Ce furent les Demoiselles Elodie Lesage, sœur du nouvel ordonné, Caroline Foucher et Julienne Dupuis, qui ont reçu les noms en religion de Sœur M. Ernestine, Sœur M. Florentine et Sœur M. Alfred.

“ Monseigneur arriva ici samedi soir, accompagné de plusieurs prêtres et escorté de la compagnie des volontaires de St. Jacques, qui se fit un honneur d'aller recevoir Sa Grandeur à son entrée dans la

“ paroisse. A son arrivée, notre vénérable Evêque  
“ put remarquer une véritable ovation par tout le  
“ village, la foule se pressait sur ses pas pour recevoir  
“ ses premières bénédictions.

“ Inutile de l'exprimer ici : toute la paroisse a été  
“ sensiblement touchée de cette bienveillance de Mgr.  
“ qui a dû assurément s'imposer des sacrifices pour  
“ se rendre au milieu de nous.

“ On le comprend facilement : avec ses soixante-  
“ douze années, Sa Grandeur ne pouvait effectuer un  
“ tel voyage sans surmonter beaucoup de difficultés,  
“ à la saison où nous sommes, et par les chemins que  
“ nous avons.

“ La cérémonie religieuse a commencé sur les neuf  
“ heures du matin.

“ Un nombre considérable de prêtres étrangers  
“ figuraient dans les galeries du chœur.

“ Voici les noms que j'ai pu recueillir :—MM. Bros-  
“ sard, curé de St. Roch ; P. Lajoie, Supérieur des  
“ Clercs de St. Viateur, curé de Joliette ; M. Piché,  
“ curé de Lachine ; C. Baudry, Directeur du Collège  
“ de Joliette ; Alfred Dupuis, curé de Ste. Elizabeth ;  
“ N. Maréchal, curé de Notre-Dame de Grâce ; N.  
“ Charron, curé du St. Esprit ; T. Gaudet, Directeur  
“ du Collège de l'Assomption ; J. Gaudet, M. Legaré  
“ et Dozois du même Collège ; Jos. Bonin, du Collège  
“ de Joliette ; Demers, de l'Evêché de Montréal.

“ La parure de l'Eglise était magnifique, et le chant  
“ fut bien conduit sous la direction du Rév. M. Légaré,  
“ qui a encore cette voix pure et richement accentuée  
“ qui se prête si bien aux beautés du chant sacré. M.  
“ P. Renaud, l'habile professeur de musique du Col-  
“ lège de l'Assomption, présidait à l'orgue. On remar-  
“ quait parmi le Clergé présent plusieurs enfants de

“ la paroisse, venus pour offrir à leurs co-paroissien,  
 “ leurs félicitations. St. Jacques ne compte pas moins  
 “ de vingt de ses enfants glorieusement enrôlés dans  
 “ le sacerdoce.

“ Le sermon de circonstance fut donné par Messire  
 “ Alfred Dupuis, qui sut vivement intéresser son  
 “ auditoire par une courte allocution sur la beauté  
 “ de cette fête de famille, et la dignité sublime du  
 “ Prêtre, qu'il considéra à l'Autel, au St. Tribunal  
 “ et dans la Chaire de vérité. Ses quelques mots à la  
 “ mémoire du regretté M. Paré furent surtout très-  
 “ touchants ; bien des larmes coulèrent à ce souvenir.

“ Monseigneur adressa, à plusieurs reprises, de  
 “ belles réflexions à cette foule recueillie, qui était si  
 “ heureuse de le revoir, d'entendre cette parole douce  
 “ et onctueuse et de contempler ces traits toujours si  
 “ frais du vénérable vieillard.

“ A l'issue de l'Office Divin, les citoyens de la paroisse  
 “ saisirent cette belle occasion d'exprimer à Sa Gran-  
 “ deur combien ils étaient heureux et reconnaissants  
 “ pour la faveur insigne qu'Elle avait bien voulu  
 “ accorder à la paroisse en cette circonstance.

“ Ils le firent dignement par l'entremise de M. F.  
 “ A. Médéric Foucher, maire de la paroisse, qui lut  
 “ une adresse que nous sommes heureux de repro-  
 “ duire ici :

“ *Adresse à Sa Grandeur Monseigneur Ignace Bourget,*  
 “ *Evêque de Montréal, Assistant au Trône Pontifical.*

“ MONSEIGNEUR,

“ Permettez-nous d'exprimer respectueusement à  
 “ Votre Grandeur, au nom de la paroisse de St. Jacques  
 “ le Majeur, toute la joie et toute la reconnaissance

“ que nous éprouvons, en cette circonstance, d’être  
“ l’objet d’une attention aussi bienveillante de Votre  
“ part. Nous le savions depuis longtemps : rien ne  
“ Vous arrête, Monseigneur, lorsqu’il vous est possible  
“ de procurer à vos enfants quelque fête religieuse  
“ qui puisse nourrir leur foi et réjouir leurs cœurs  
“ catholiques. Nous en avons, en cette circonstance,  
“ une preuve bien frappante. Malgré le grand âge de  
“ Votre Grandeur, Vous avez bravé courageusement  
“ la rigueur de la saison, Monseigneur. Vous avez  
“ surmonté toutes les difficultés d’une longue distance  
“ qui nous sépare, et cela, uniquement pour satisfaire  
“ votre grand zèle pour l’exaltation de notre sainte  
“ religion, et par un effet admirable de votre bonté  
“ pour les humbles enfants de St. Jacques. Veuillez  
“ bien en avoir toute l’assurance, Monseigneur, nous  
“ ressentons bien vivement tout le mérite de cette  
“ conduite vraiment paternelle. Il nous semble que  
“ toutes nos expressions sont bien faibles pour exposer  
“ à Votre Grandeur toute notre joie respectueuse,  
“ notre profonde reconnaissance, tout le bonheur que  
“ nous en éprouvons.

“ Monseigneur, vous venez d’introduire solennelle-  
“ ment un enfant de cette paroisse dans les rangs  
“ glorieux de la Ste. Milice du Sacerdoce. Vous avez  
“ également reçu trois de nos jeunes filles qui ont fait  
“ le libre choix de cette vie religieuse qui les a con-  
“ sacrées perpétuellement à l’éducation de la jeunesse  
“ et à la perfection évangélique. Que Dieu en soit  
“ loué ! Que la Ste. Eglise catholique, notre mère, en  
“ reçoive un accroissement de force et de gloire. Ce  
“ sont là, Monseigneur, les sentiments que nous  
“ aimons à exprimer publiquement à Votre Grandeur,  
“ comme un témoignage sincère de notre dévouement

“ à cette Eglise Romaine que Vous aimez tant, et à  
“ laquelle nous serons inviolablement attachés par  
“ notre foi à ses enseignements et par notre entière  
“ soumission à Votre autorité de premier Pasteur de  
“ ce Diocèse.

“ Nous connaissons, Monseigneur, tous les combats  
“ acharnés que l'esprit du mal livre tous les jours à  
“ la vérité dans ces jours mauvais que nous traversons,  
“ et nous croyons avoir raison de nous réjouir de  
“ voir des enfants de cette paroisse s'inscrire géné-  
“ reusement parmi ceux qui ont pour mission de  
“ répandre cette vérité catholique, si indignement  
“ outragée par ses ennemis.

“ Nous trouvons là de pressants motifs de rendre  
“ de solennelles actions de grâce au Ciel et à Vous,  
“ Monseigneur, dont le zèle si admirable pour l'édu-  
“ cation de la jeunesse a contribué si puissamment  
“ au développement de ces nombreuses institutions  
“ qui font la gloire et qui seront toujours le plus sûr  
“ appui de notre avenir religieux et national.

“ Daignez, Monseigneur, accepter nos humbles et  
“ respectueux remerciements pour tant de bienfaits  
“ de Votre part ! Comme faible gage de ce sentiment  
“ de gratitude qui anime tous les cœurs en cette belle  
“ fête, que nous devons à Votre bonté et à la généro-  
“ sité de notre digne Pasteur, recevez, Monseigneur,  
“ les vœux respectueux que nous formons pour Votre  
“ bonheur personnel, et celui que nous souhaitons  
“ sincèrement à Votre Grandeur dans le gouverne-  
“ ment de son vaste Diocèse qu'Elle régit depuis plus  
“ de trente années avec tant de zèle et de sagesse.

“ Que Vos jours précieux, Monseigneur, se prolon-  
“ gent aussi loin que nos espérances ! Que Votre  
“ vénérable vieillesse retrouve enfin ce repos béni,

“ ces douces consolations que tant de travaux suppor-  
“ tés, que tant d'œuvres accomplies pour la gloire de  
“ la Religion et notre bonheur, ont dû mériter à  
“ Votre Grandeur ! Nous sommes heureux, Monsei-  
“ gneur, d'avoir cette belle occasion de Vous exprimer  
“ nos sentiments et nos vœux. Daignez les accepter  
“ avec bonté, et veuillez continuer à Vos enfants de  
“ St. Jacques cette marque spéciale de Votre bienveil-  
“ lance, qu'ils s'efforceront constamment de mériter  
“ par leur profond respect pour Votre vénérable  
“ Personne, et par leur soumission fidèle à tout ce  
“ qui émanera de Votre Autorité Sacrée.

“ Daignez enfin, Monseigneur, accorder, en ce  
“ moment, à nous et à nos familles, cette bénédiction  
“ céleste que Votre crédit auprès du Seigneur peut  
“ sûrement nous obtenir.

“ A. MÉDÉRIC FOUCHER, *Maire*.

“ St. Jacques le Majeur, 5 Novembre 1871.”

“ Monseigneur répondit à ces beaux sentiments,  
“ qu'il se considérait Enfant de la paroisse, tant son  
“ affection pour la paroisse de St. Jacques était pro-  
“ fonde. De plus, Sa Grandeur avait pour conviction  
“ que le Diocèse de Montréal était appelé à jouer un  
“ rôle providentiel dans l'Eglise du Canada, celui de  
“ donner des missionnaires à l'Amérique. Et la  
“ paroisse de St. Jacques s'était toujours montré  
“ si zélée pour cette sublime mission qu'il ne croyait  
“ jamais trop faire pour cette belle paroisse, si  
“ remarquable sous tous les rapports. Il bénit la  
“ foule, qui alla processionnellement le reconduire  
“ au Presbytère, et la fête religieuse se termina là.  
“ Mais que d'émotions elle a produites ! Que de beaux

“ et religieux souvenirs elle a gravés dans le cœur de  
“ tous !.....

“ Nous ne pouvons terminer ce rapport sans ajouter  
“ une remarque bien propre à édifier le public. La  
“ paroisse de St. Jacques a fait de grands sacrifices  
“ pour l'éducation de ses enfants, mais elle en a été  
“ noblement récompensée par le nombre des prêtres  
“ qu'elle a fournis à l'Eglise, et le grand nombre de  
“ ceux qui sont aujourd'hui dans les professions  
“ libérales.

“ XXX.”

## VIII.

### L'ÉDUCATION DANS LA PAROISSE DE ST. JACQUES.

Nous avons maintenant à faire ressortir un dernier trait qui caractérise honorablement la paroisse de St Jacques. Nous voulons parler de sa grande estime et de ses sacrifices pour l'éducation primaire et classique. Sur ce point, nous croyons pouvoir défier n'importe quelle paroisse canadienne de montrer des résultats plus remarquables.

Nous aimons à signaler ce fait tout particulièrement, autant pour rendre justice aux généreuses familles qui se sont imposées mille sacrifices pour atteindre ce noble but, que pour répondre à ces accusations fausses et hypocrites que des écrivains antipathiques au Clergé ne cessent de porter contre l'influence des Prêtres sur les populations. Qu'on lise les listes qui suivent ; que l'on recherche dans les rangs du Sacerdoce, dans les professions libérales et dans les différents Ordres Religieux, on verra alors qu'une paroisse pleine de foi, formée et dirigée par de bons Prêtres, peut produire assez de lumière pour éblouir ces myopes volontaires en fait de progrès !.....

Mgr. de Montréal, qui a su apprécier les bienfaits de l'éducation, et qui a su prendre les véritables moyens de la répandre dans son vaste Diocèse, adressait ces belles paroles aux familles de St. Jacques, que nous aimons à reproduire encore une fois :

“ C'est un bel exemple que vous avez donné, Nos  
 “ Chers Frères, à toutes les paroisses du Diocèse.  
 “ Vous avez montré par là tout ce que l'on peut faire  
 “ quand on travaille en paix et en union à une œuvre  
 “ aussi importante que celle de l'éducation.”

Il faut se rappeler que la paroisse venait de faire des sacrifices considérables pour l'établissement des Religieuses du Sacré-Cœur.

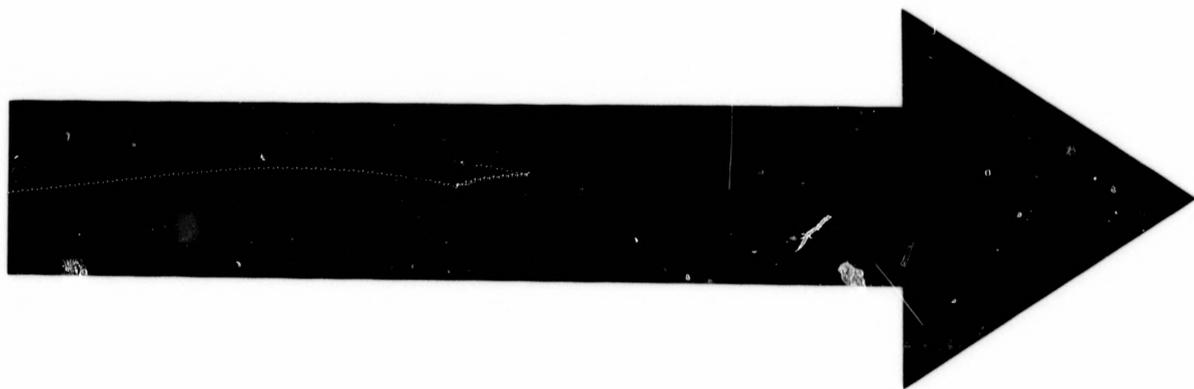
Quoiqu'il en soit, ce n'est que depuis trente ans que l'on a commencé à diriger les enfants dans les collèges circonvoisins et au couvent qu'on avait élevé pour la paroisse.

Voici le rapport de 1871 des deux municipalités scolaires de la paroisse de St. Jacques. Cet exposé que nous devons à la bienveillance de M. le Secrétaire des Ecoles, indique clairement l'état progressif où se trouve l'instruction primaire, et les généreux sacrifices que font les deux municipalités pour rendre facile aux enfants pauvres, l'accès à toutes les écoles.

Nous faisons suivre les listes de tous ceux des enfants de la paroisse de St. Jacques qui ont eu le bonheur de faire des études classiques, et d'embrasser soit l'état ecclésiastique, soit quelque profession libérale. On nous pardonnera facilement, sans doute, si quelque oubli involontaire se soit glissé dans ces listes que nous avons faites aussi exactement qu'il nous a été possible, d'après les renseignements que nous avons reçus.

*Municipalité Scolaire de St. Jacques No. 1, dans le Comté de Montcalm.—Deux Ecoles en opération.*

|                                             |          |
|---------------------------------------------|----------|
| No. 1. Delle. Aglaë Gauthier, salaire.....  | \$240.00 |
| No. 2. Les Sœurs de Ste. Anne, salaire..... | 180.00   |
|                                             | <hr/>    |
|                                             | \$420.00 |



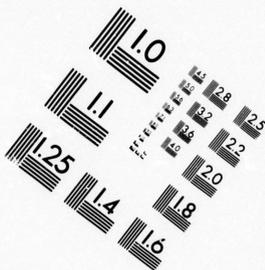
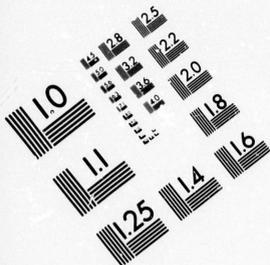
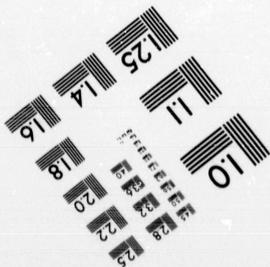
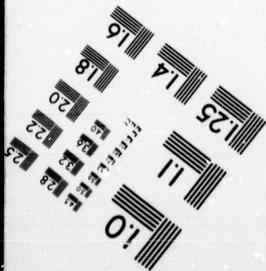
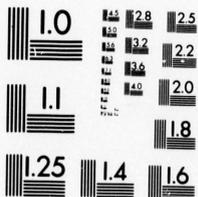


IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)



15 28  
16 32  
18 22  
20  
18

10

|                                       |          |
|---------------------------------------|----------|
| Montant de la cotisation.....         | \$350 00 |
| Montant de la rétribution mensuelle.. | 36.00    |
| Octrois du Gouvernement.....          | 114.84   |

*Noms des Commissaires.*

J. E. NOLIN, Président.

J. Ls. RIOPELLE.

JOSEPH FOREST.

JOSEPH BOLDOC.

NARCISSE LEBLANC.

*Nombre d'enfants fréquentant les Ecoles :*

|            |     |
|------------|-----|
| No. 1..... | 104 |
| No. 2..... | 112 |
|            | —   |
|            | 216 |

Erection de la dite Municipalité, le 15 Janv. 1863.

*Municipalité Scolaire de St. Jacques No. 2, dans le Comté de Montcalm.*

|                                    |          |
|------------------------------------|----------|
| No. 1. Delle. Marie Thibodeau..... | \$124.09 |
| No. 2. " Philomène Ethier.....     | 124.00   |
| No. 3. " Vitaline Moisan.....      | 124.00   |
| No. 4. Dame J. Ls. Martin.....     | 124.00   |
| No. 5. Delle. Céline Lépine.....   | 96.00    |
| No. 6. " Elizabeth Dupuis.....     | 80.00    |
| No. 7. " Aziline Cassé.....        | 80.00    |
| No. 8. " Justine Vincent.....      | 84.00    |
|                                    | —        |
|                                    | \$836 00 |

|                                |          |
|--------------------------------|----------|
| Montant de la cotisation.....  | \$600.00 |
| Montant de la rétribution..... | 36.00    |
| Octrois du Gouvernement.....   | 264.66   |

*Noms des Commissaires.*

JOSEPH MARION, Président.

MARSI MELANÇON,

EDOUARD MIREAU.

MAGLOIRE LORD.

ROCH GAUDETTE.

*Nombre d'enfants fréquentant les Ecoles :*

|            |    |
|------------|----|
| No. 1..... | 57 |
| No. 2..... | 64 |
| No. 3..... | 62 |
| No. 4..... | 70 |
| No. 5..... | 44 |
| No. 6..... | 41 |
| No. 7..... | 15 |
| No. 8..... | 42 |

---

 395

863. Election des premiers Commissaires, le 7 Juillet  
1845.

*Noms de ceux qui, appartenant à la paroisse de St. Jacques, sont passés par le collège de l'Assomption.*

Jean Louis Martin, Cultr. M. P. P.

Odilon Poirier, Cultr., de St. Alexis.

Narcisse Bourgeois, Médecin.

Séraphin Moriu, Cultr.

Louis Beaudry, Cultr., de St. Alexis.

Alfred Dupuis, Ptre.

Joseph Perrault, Ptre., de St. Alexis.

François Cassidy, Avocat M. P. P., de St. Alexis.

Louis Brunelle, Ptre.

Olivier Beaudry, Cultr., de St. Al.

Firmin Dugas, M. P., de St. Liguori.

ans le

\$124.09

124.00

124.00

96.00

80.00

80.00

84.00

---

 \$836 00

Stanislas Rivest, Ptre., de St. Lig.  
Magloire Charpentier, Avocat.  
Eucher Cloutier, Cultr.  
Aristide Cloutier, Cultr.  
Henri O'Donoghue, Clerc Méd.  
Damase Poirier, de St. Al.  
Emmanuel Payette  
Clément Landry.  
Siméon Lesage, Avocat.  
Ulric Dupuis.  
Nazaire Marion.  
André Brien, Ptre.  
George Pellerin, Cordonnier.  
Fabien Perrault, Ptre.  
Marcel Poirier, Marchand.  
Ernest Viger, Ptre. S. S. S.  
Théophile Thibodeau, Ptre., de St. Alexis.  
Narcisse Forest, Cultr.  
Denis Viger.  
Tancrede Viger.  
Marcel Mirault, Ptre., de St. Alexis.  
Gédéon Richard, Avocat.  
Odilon Ethier, Cultr.  
Joseph Blouin.  
Joseph Archambault, Instituteur.  
Médéric Foucher, Marchand.  
Hildedge Dupuis, Ptre.  
Venant Blanchard.  
George Dugas, Ptre.  
Narcisse Marion, Notaire.  
Ignace Aumond, Cultr., St. Alexis.  
Magloire Légaré, Ptre.  
Trefflé Gaudet, Ptre.  
Gilbert Mirault, Avocat.

Urgel Fontaine, Avocat, Juge Stipendiaire.  
Adolphe Fontaine, Avocat.  
Narcisse Melançon, Médecin.  
Ulric Desrochers, Notaire.  
Louis Morache, Clerc Médecin.  
Maxime Leblanc, Ptre.  
Pierre Blouin, Notaire.  
Onésime Mirault.  
Damase Forest, Cultr.  
Joseph Gaudet, Ptre.  
Elzéar Granger.  
Médéric Dorval.  
Philias Minville, Notaire.  
Urgel Richard, Avocat.  
Ulric Foucher, Marchand.  
Euclide Dugas, Ptre.  
Aristide Brien, Ptre.  
Marcel Dugas, Ptre.  
Urgel Gaudet, Ptre.  
Magloire Granger, Not.  
Joseph Bougeois.  
Zacharie Lacasse, O. M. I.  
Jean Louis Thibodeau.  
Ludger Desrochers.  
Amédée Dugas. (D'aimé.)  
Joseph Brien, Ptre.  
Emile Dugas, O. M. I.  
Magloire Lanouë, Commis.  
Venant Gaudet.  
Arthur Ecrement, Not.  
Marcel Fontaine, Cultr.  
Octave Fontaine.  
Médéric Lesage, Ptre.  
Auguste Ecrement, Commis.

Hormidas Lesage, Cultr.  
Alfred Lesage, Cultr.  
Joseph Morache, Cultr.  
Arthur Dugas.  
Eugène Ecrement.  
Napoléon Ecrement.  
Médéric Leblanc.  
Azarie Dugas, (d'Alex.)  
Azarie Dugas, (de Jos.)  
Vincent Vincent.  
Alcide Dugas.  
Albert Fontaine,  
Adhémar Gibaud.  
Gilbert Moreau.  
Amédée Dugas, (d'Alex.)  
Tancrede Dugas.  
Adolphe Jetté.  
Auguste Leblanc.  
Ernest Leblanc.  
Aleide Martin.  
Narcisse Forest.  
Eugène Marion.  
Sérap. Leblanc.  
Trefflé Gaudet.  
Jean Louis Marion.  
Zacharie Brisson.  
Méd. Provost, O. M. I.  
Ernest Gaudet.  
Adhémar Dorval.

---

Ce n'est pas en vain que la paroisse de St. Jacques a fait de grands sacrifices pour la haute éducation les listes qui suivent forment un témoignage bien éloquent en sa faveur. Il n'y a pas à ajouter de com-

mentaires à une telle démonstration. Vingt-cinq Prêtres, quatre-vingt-six Religieuses, et quelques Religieux: un tel énoncé nous dit de suite que la bénédiction de Dieu est sur ces familles.

- 1—M.M. Alfred Dupuis, né le 31 Octobre 1816, fils d'Ephrem Dupuis et d'Emilie Sénécal; ordonné à St. Jacques, le 27 Août 1847; curé de Ste. Elizabeth depuis 1860.
- 2.—Joseph Perreault, né le 24 Janvier 1824, fils de Louis Perreault et d'Elizabeth Forêt; ordonné à Montréal, le 27 Février 1847; curé de Ste. Rose depuis 1864.
- 3—André Brien Desrochers, né le 17 Octobre 1826, fils de J. B. Brien et de M. Louise Bourgeois; ordonné à Montréal, le 20 Décembre 1856; curé de St. Cuthbert depuis 1869.
- 4—Théophile Thibodeau, né le 28 Septembre 1825, fils d'Olivier Thibodeau et de Marguerite Le-fèvre; ordonné à Montréal, le 23 Août 1857; curé de St. Joseph depuis 1869.
- 5—Fabien Perreault, né le 15 Octobre 1830, frère du curé de Ste. Rose; ordonné à Montréal le 16 Août 1857; curé de Ste. Geneviève depuis 1872.
- 6—Louis-Marie-Jérôme-Olivier Brunelle, né à St. Jacques le 20 Septembre 1828; ordonné aux Trois-Rivières le 29 Décembre 1850; décédé le 17 Juin 1853. (1)
- 7—Marcel Mireault, né le 6 Janvier 1831, fils de Flavien Mireault et de M. Lse. Alain; ordonné

---

(1) L'auteur de ces lignes conserve un bon souvenir de ce Prêtre C'est par lui qu'il a été préparé, avec beaucoup de soins, à la première Communion, le 22 Juillet 1852.

- à Montréal le 18 Décembre 1858; curé de St. Calixte de Beauport depuis 1868.
- 8—Georges Dugas, né le 5 Novembre 1833, fils d'Edouard Dugas et de Hedwige Lagarde; ordonné à Varennes, par Mgr. Taché, le 5 Avril 1862; curé de la cathédrale de St. Boniface, à Manitoba.
- 9—Stanislas Rivet, né le 26 Mai 1827 à St. Paul, mais élevé à St. Jacques; ordonné à Montréal le 5 Novembre 1856; actuellement aux Etats Unis.
- 10—Joseph-Marie-Hildage Dupuis, frère du curé de Ste. Elizabeth, né le 25 Juin 1838; ordonné au Saull-au-Récollet le 30 Décembre 1860; auxiliaire à Ste. Elizabeth depuis 1867.
- 11—Georges-Ernest Viger, baptisé à St. Jacques le 1er Juin 1839, fils de Séraphin Viger et d'Elmire-Eloïde Archambault; ordonné à Paris en 1862, prêtre du S. S. S., professeur au Séminaire de Baltimore.
- 12—Maxime Leblanc, né le 13 Mars 1840, fils de Pierre Leblanc et de Josephite Mageau; ordonné à Montréal le 12 Mars 1864; curé de Ste. Agathe depuis 1869.
- 13—Joseph-Trefflé Gaudet, né le 24 Février 1838, fils de Joseph Gaudet et de Marie Robichaux; ordonné à Montréal le 21 Décembre 1862; Directeur du Collège de l'Assomption depuis 1868.
- 14—Joseph Magloire Légaré, né le 3 Juillet 1838, fils de Joseph Légaré et de Catherine Leblanc; ordonné à Montréal le 30 Octobre 1864; professeur de Philosophie au Collège de l'Assomption.
- 15—Joseph Gaudet, né le 26 Octobre 1841, fils de

- Bonaventure Gaudet et de Louise Cassé : ordonné à Montréal le 8 Septembre 1867 ; économiste au Collège de l'Assomption depuis 1869.
- 16—Jean-Marie-Aristide Brien-Desrochers, frère du curé de St. Cuthbert, né le 15 Février 1841 ; ordonné à Montréal le 21 Décembre 1867 ; chapelain des Sœurs de Ste. Anne, à Lachine, depuis 1871.
- 17—Euclide Dugas, frère du curé de St. Boniface, né le 29 Avril 1840 ; ordonné à Montréal le 6 Juin 1868 ; Vicaire au St. Esprit depuis 1870.
- 18—Louis-Marie-Marcel Dugas, né le 20 Mai 1845, fils de Joseph Dugas et d'Adélaïde Lanouë ; ordonné à Montréal le 22 Novembre 1868 ; Vicaire à Hochelaga depuis son ordination.
- 19—Ulric Thibodeau, né le 11 Août 1843, fils d'Olivier Thibodeau et de J. Garreau ; ordonné à Montréal le 9 Août 1868 ; Vicaire à St. Jérôme depuis 1870.
- 20—Urgel Gaudet, né le 5 Novembre 1835, fils d'Alexis Gaudet et de Marcelline Robichaux ; ordonné à Montréal le 22 Novembre 1868 ; Vicaire à Vaudreuil depuis 1871.
- 21—Joseph Brien-Desrochers, frère du curé de St. Cuthbert ; ordonné à Montréal en 1870 ; auxiliaire à St. Paul depuis 1871.
- 22—Jos. Médéric Lesage, né à St. Jacques ; ordonné dans cette paroisse le 5 Novembre 1871 ; professeur au Collège de l'Assomption.
- 23.—Jos. Emille Dugas, O. M. I. né à St. Jacques le 17 Janvier, 1847, frère du curé de St. Boniface ; ordonné à Ottawa le 2 Juin 1872 ; professeur au collège de St. Joseph à Ottawa.
- 24.—Zachari Lacasse, O. M. I. né à St. Jacques le 9 Mars

- 1845; il a fait sa profession religieuse le 29 Août 1871,
- 25.—Médéric Prévost, né à St. Jacques, le 1er Février 1847; il a fait sa profession religieuse le 15 Août 1870.
- 26.—Eugène Ecrement né à St. Jacques; Ecclésiastique au Collège l'Assomption.

*Noms des Religieuses de la Paroisse de St. Jacques le Majeur.*

AU SACRÉ-CŒUR.

|                        |                         |
|------------------------|-------------------------|
| Sr. Agnès Lafond.      | Sr. Marie Thibodeau.    |
| “ Exéphire Vincent.    | “ Domithilde Thibodeau. |
| “ Marie Mercure.       | “ Rosalie Martin.       |
| “ Philomène Mercure.   | “ Adéline Champoux.     |
| “ Dina Dupuis.         | “ Odile Champoux.       |
| “ Phélonise Richard.   | “ Dina Champoux.        |
| “ Marie-Louise Goulet. | “ Céline Champoux.      |
| “ Célestine Lévêque.   | “ Justine Champoux.     |
| “ Marguerite Martin.   | “ Philomène Champoux.   |
| “ Arméline Morin.      | “ Elodie Champoux.      |

HOPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC.

Sr. Elodie O'Donough.

CONGRÉGATION NOTRE-DAME.

Sr. Mathilde O'Donough.

SŒURS GRISES A MONTRÉAL.

Sr. Constance O'Donough, Sr. Zoé Leblanc,

Sr. Perpétue Thériault.

ASILE DE LA PROVIDENCE.

Sr. Thibodeau dite Marie de la Conception.

Sr. Durand dite St. Vincent.

SŒURS DE LA MISÉRICORDE.

Sr. Evanvélisque Lévêque dite Sr. M. Jean l'Evangéliste.

MONASTÈRE DU BON PASTEUR.

Sr. Aurélie Posé.

|                           | SCŒURS DE STE. ANNE.         |   | NAISS. N. E.  |               | ENTRÉE EN RELIG. |  |
|---------------------------|------------------------------|---|---------------|---------------|------------------|--|
| Sr. Cardine Lamarche      | dite Marie de l'Ange Gardien | " | 11 Jan. 1838  | 6 Avril 1854  |                  |  |
| " Julie Dupuis            | " Joséphine .....            | " | 22 " 1826     | 26 Août 1854  |                  |  |
| " Vitaline Desrochers     | " Lumeau .....               | " | 26 " 1834     | 15 Nov. 1854  |                  |  |
| " Elmire Dugas            | " Agnès .....                | " | 4 Juin 1838   | " "           |                  |  |
| " Marie-Louise Desrochers | " Bernard .....              | " | 13 Avril 1832 | 27 Fév. 1855  |                  |  |
| " Marguerite Marion       | " Euphrosine .....           | " | 21 Mai 1832   | " "           |                  |  |
| " Elizabeth Forest        | " Alphonsine .....           | " | 10 Avril 1835 | 13 Jan. 1856  |                  |  |
| " Julienne Dupuis         | " Eugénie .....              | " | 20 Jan. 1836  | " "           |                  |  |
| " Louise Mireault         | " du St. Sacrement.          | " | 17 Sept. 1837 | 18 Août 1856  |                  |  |
| " Joséphine Perreault     | " Florentine .....           | " | 15 Mars 1840  | 1 Sept. 1856  |                  |  |
| " Domithilde Richard      | " Eulalie .....              | " | 24 Fév. 1833  | 12 Avril 1857 |                  |  |
| " Henriette Clément       | " Louise .....               | " | 5 " 1841      | 1 Sept. 1857  |                  |  |
| " Octavie Granger         | " Justine .....              | " | 8 Mars 1837   | 8 " "         |                  |  |
| " Modeste Lesage          | " Anastasie .....            | " | 24 Fév. 1843  | " "           |                  |  |
| " Marie Louise Brien      | " Frs. d'Assise .....        | " | 14 Avril 1838 | 23 Juil. 1858 |                  |  |
| " Elodie Marion           | " Euphrasie .....            | " | 3 " 1842      | " "           |                  |  |
| " Mathilde Dugas          | " Agnès.....                 | " | 25 Juil. 1843 | " "           |                  |  |
| " Elodie Fontaine         | " Romuald .....              | " | 31 Mai 1840   | 24 Déc. 1858  |                  |  |
| " Philomène Lacasse       | " Claire .....               | " | 1 " 1841      | 25 Juil. 1859 |                  |  |
| " Julie Gaudet            | " Léocadie.....              | " | 26 " 1843     | " "           |                  |  |
| " Alphonsine Gibeault     | " Pudentienne .....          | " | 23 Mars 1845  | " "           |                  |  |
| " Céline Richard          | " Julie .....                | " | 22 Jan. 1831  | 2 Nov. 1857   |                  |  |
| " Arméline Dupuis         | " Julienne .....             | " | 15 Août 1841  | 18 Août 1858  |                  |  |

| SCŒURS DE ST. ANNE.     |                            | NAISSANCE.    | ENTRÉE EN RELIG. |
|-------------------------|----------------------------|---------------|------------------|
| Sr. Céline Beaudry      | dite Marie Venceslas ..... | 5 Mars 1843   | 25 Juil. 1859    |
| " Virginie Richard      | " Euphémie. ....           | 17 Mai 1843   | " " "            |
| " Eugénie Dupuis        | " Clémentine.....          | 1 " 1842      | 26 " 1860        |
| " Alphonsine Dugas      | " Mélanie. ....            | 6 Août 1844   | " " "            |
| " Julienne Bourque      | " Léonide. ....            | 4 Juin 1845   | " " "            |
| " Eugénie Richard       | " Madeleine. ....          | 13 Nov. 1835  | " " "            |
| " Ursule Lamarche       | " de l'Enfant Jésus.       | 10 Juil. 1830 | 15 Déc. 1854     |
| " Justine Beaudry       | " Alexis.....              | 18 Juin 1845  | 21 Jan. 1862     |
| " Mélina Desrosiers     | " Michel des Saints        | ....          | " " "            |
| " Domithilde Lacasse    | " Frs. de St. Michel       | 2 Déc. 1831   | " " "            |
| " Domithilde Desrochers | " Gertrude .....           | 9 Mai 1845    | 25 Juil. "       |
| " Justine Gaudet        | " Martine.....             | 12 Juil. "    | " " "            |
| " Octavie Mireault      | " Victoire .....           | 24 Jan. 1843  | " " "            |
| " Mary Jane Goulet      | " Eméranthienne....        | 23 Oct. 1843  | 29 Jan. 1864     |
| " Guilotée Foucher      | " Thérèse de Jésus.        | 17 Jan. 1848  | 18 Oct. "        |
| " Julie Richard         | " Emélie .....             | 22 Sept. "    | " " "            |
| " Azilda Boucher        | " Gertrude . ....          | 29 Août 1847  | 11 Août 1865     |
| " Célima Thibodeault    | " Paul de la Croix..       | 17 Oct. 1848  | " " "            |
| " Philomène Fontaine    | " Jacques .....            | 3 Avril 1842  | 22 Nov. "        |

17 OCT. 1040  
3 Avril 1842 22 Nov. "

" " Paul de la Croix..  
" " Jacques .....

" AZUZA DUBOUE.  
" Célima Thibodeault  
" Philomène Fontaine

|                           |                          |              |              |
|---------------------------|--------------------------|--------------|--------------|
| Sr. Arméline Archambeault | dite Marie Joachim ..... | 24 Oct. 1841 | 8 Mars 1866  |
| " Julienne Mireault       | " Ephrem .....           | 1 " 1847     | 15 Août "    |
| " Stéphanie Fontaine      | " Séraphie .....         | 13 Jan. 1850 | 8 Sept. 1867 |
| " Julienne Fontaine       | " Christine .....        | 17 Déc. 1848 | " " "        |
| " Exérille Brien          | " Frs. de Borgia.....    | 4 Sept. 1850 | 8 Sept. 1869 |
| " Elodie Moisan           | " Anne de la Croix.      | 9 Jan. 1851  | " " "        |
| " Julienne Dupuis         | " Alfred .....           | .....        | .....        |
| " Marie-Louise Martin     | " Martin .....           | 23 Août 1850 | 8 Sept. 1868 |
| " Delphine Brien          | " Aristide .....         | 13 Mars 1852 | " " "        |
| " Emma Fontaine           | " Zénon .....            | 30 Oct. 1850 | " " "        |
| " Caroline Foucher        | " Florentine .....       | 1 Jan. 1853  | 13 Nov. "    |
| " Elodie Lesage           | " Ernestine .....        | 18 Juin 1853 | " " "        |

NOVICES, VOILE BLANC.

|                      |                         |       |       |
|----------------------|-------------------------|-------|-------|
| Sr. Théophanie Morin | dite Marie Placide..... | ..... | ..... |
| " Alphonsine Majeau  | " Adolphe.....          | ..... | ..... |

## IX.

## NOTICE BIOGRAPHIQUE.

Voici les noms des Prêtres qui furent employés à la déserte de la paroisse de St. Jacques pendant son siècle d'existence. Nous avons fait cette liste d'après les Régistres de la paroisse, et les données du " Répertoire général du Clergé canadien."

- Curés : 1. M.M. Jean Bro ..... 1772-1814.  
 2. Jean Marie Madran ..... 1814-1819.  
 3. Jean Romuald Paré ..... 1819-1858.  
 4. Ls. Adolphe Maréchal ..... 1858-1872.
- Vicaires : 5. M.M. Jacques Janvier Vinet, 1828-1831.  
 6. Ls. Olivier Délégny ..... 1831-1834.  
 7. Rodrick Ryder ..... 1835-1840.  
 8. Louis Naud (par interim.)... 1829.  
 9. Félix Perreault. ( " " ) .... 1831.  
 10. Denis McHeavy..... 1836-1838.  
 11. Ls. Mizaël Archambeault..... 1835-1840.  
 12. Joseph Vallée..... 1838-1846.  
 13. Joseph Perreault, 1848-1853 et 1854-1857.  
 14. Ls. Adolphe Maréchal..... 1848-1851.  
 15. Modeste Foisy ..... 1857-1858.  
 16. Jos. Sterkendries.. ..... 1840.  
 17. Jos. Ls. de Conzague Barette,  
 comme Chapelain des Dames  
 du Sacré Cœur..... 1863-1843.  
 18. Jos. Napoléon Maréchal..... 1858-1861.  
 19. Jos. Octave Rémillard. .... 1862-1866.

20. Jos. Noël Lussier..... 1866-1870.  
 21. Augustin Cauchon-Laverdière 1870.  
 22. F. X. Chagnon..... 1870-1872.  
 23. Norbert Valois, Vicaire actuel.  
 23. Claude Antoine Ternet, Cha-  
 pela'n des Sœurs de Ste. Anne. 1859-1860.

MESSIRE JEAN BRO, PREMIER CURÉ DE LA PAROISSE  
 DE ST. JACQUES.

“ Le Prêtre, c'est l'homme de Dieu,  
 c'est l'Évangile en actions ! ”

Nous avons peu de renseignements sur les premières années de ce Prêtre acadien. Selon le “ Répertoire Général du Clergé Canadien, ” il est né en Acadie en l'année 1743.

Nous avons pu recueillir quelques données de la bouche des anciens, qui lui assignent Beau-Bassin pour paroisse natale. La même tradition nous apprend qu'il était d'une famille bien peu favorisée de la fortune, mais dans laquelle on comptait bien douze enfants, dont il était un des plus jeunes. Ses premières années se passèrent aux travaux des champs. On rapporte lui avoir entendu répéter bien des fois, et avec gloire, qu'il avait eu des Jésuites pour instituteurs. On sait qu'il a passé en France à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans environ. Il paraît bien certain que ce fut au Séminaire des Missions Étrangères qu'il fut ordonné Prêtre, le 13 Novembre 1771. Il s'embarqua immédiatement pour le Canada; il arriva au printemps au Séminaire de St. Sulpice, à Montréal, d'où il fut dirigé vers le mois de Juillet sur la paroisse de St. Pierre-du-Portage (l'Assomption.) Dès l'année

yés à  
 t son  
 après  
 téper-

1814.  
 1-1819.  
 1-1858.  
 3-1872.  
 3-1831.  
 1-1834.  
 5-1840.  
 9.  
 1.  
 6-1838.  
 15-1840.  
 18-1846.  
 4-1857.  
 18-1851.  
 57-1858.  
 40.  
 63-1843.  
 58-1861.  
 62-1866.

1772, il signe des actes de baptême dans les registres de cette paroisse. En 1775, il devient régulièrement Curé de St. Jacques de la Nouvelle-Acadie, charge qu'il conserva jusqu'en 1814. Alors, ses facultés intellectuelles sont considérablement altérées, ce qui l'oblige à quitter la cure et à se retirer, de l'agrément de Mgr. de Québec, dans une maison assez près de l'église paroissiale; Sa Grandeur Mgr. Plessis lui accorda le droit de percevoir un tiers des revenus de son successeur.

Il passa dix ans dans cet état, jouissant toujours d'une bonne santé. Quelques jours de maladie seulement l'enlevèrent à la vie, le 12 Janvier 1824, à l'âge avancé de quatre-vingts ans et quelques mois. Ses funérailles eurent lieu deux jours après son décès, dans l'église de St. Jacques, où ses restes mortels furent déposés dans les caveaux du chœur du côté de l'Évangile. Voici son acte de sépulture :

“ Le quatorze Janvier mil huit cent vingt-quatre,  
 “ Nous, Prêtre soussigné, avons inhumé dans l'église  
 “ de cette paroisse, le corps de Messire Jean Bro,  
 “ ancien et premier curé de St. Jacques, décédé avant-  
 “ hier, âgé de quatre-vingts ans.

“ Présents :

“ A. ARSENAULT, Ptre.

“ J. B. MORIER, Ptre.

“ J. R. PARÉ, Ptre.

“ RAIZENNE, Ptre.”

Messire J. Bro avait été témoin des guerres barbares dont l'Acadie fut le théâtre à l'époque de sa jeunesse. Il passa en France, nous ne savons à la faveur de quelle circonstance, ni par quelle protection. Mais ce que nous savons bien, c'est qu'il n'oublia jamais

les faits douloureux de cette cruelle persécution que les Anglais exercèrent contre sa nation. Toute sa vie, malgré la douceur de son caractère, il ne pouvait dissimuler la profonde antipathie qu'il avait pour la race anglaise. Hélas! s'il nous était possible de dévoiler toutes les atrocités, exercées peut-être envers sa famille même, nous frémirions d'horreur! Nous comprendrions mieux ce sentiment d'aversion pour ceux qui furent leurs bourreaux, après s'être donnés pour protecteurs. Mais jetons un voile d'oubli sur ces souvenirs sur lesquels on ne peut réfléchir sans ressentir un mouvement d'indignation! Au reste, jamais Prêtre ne fut plus sincèrement sujet anglais, lorsque, par devoir, il eut à pratiquer et à enseigner la loyauté envers une autorité légitime.

Au physique, M. Bro était de taille moyenne, avec des cheveux châtons, un front large et découvert, un nez long et fortement accentué dans le sens aquilin; des yeux gris, petits, ronds et fort vifs. Son teint était d'un brun pâle; son corps était droit, ses épaules étaient larges et elles annonçaient une grande force musculaire; son agilité était remarquable. Un fait qui le prouve amplement est celui-ci: à l'âge avancé de 75 ans, alors que l'affaiblissement de ses facultés lui faisait rechercher les amusements de l'enfance, il ne lui en coûtait guère de parier quelques sous pour une course de plusieurs arpents, qu'il savait encore franchir d'une jambe assez leste pour déconcerter les plus agiles bambins du village.

Au moral, il aimait la paix, il était jovial et d'un accès très-facile; mais une fois engagé à la lutte, son naturel d'Acadien le poussait à soutenir son droit avec une persévérance invincible. Néanmoins, il était patient, dévoué, très-compatissant pour toutes

espèces de misères. Il aimait les pauvres, autant par instinct que par charité chrétienne; sa bourse était ouverte à tous les indigents; les pauvres de sa paroisse étaient ses favoris qu'il aimait à visiter le plus souvent. Les anciens ont surtout conservé ce trait distinctif de son caractère. Il pleurait aussi facilement avec les affligés qu'il pouvait s'amuser avec les joyeux. Toute sa vie, il aima ses Acadiens avec une tendresse vraiment paternelle. Alors on peut aisément se figurer combien il fut affecté par ces difficultés qui survinrent entre lui et ses paroissiens. Ses habitudes étaient simples, modestes; vivant de très-peu, il put faire quelques économies, qu'il laissa en mourant à sa sœur, Dlle. Elizabeth, avec la destination expresse d'employer ce qui resterait à sa mort aux fins de l'éducation des filles de sa paroisse. Cette intention était d'autant plus digne d'éloge, que la pensée d'élever un couvent dans la campagne était une chose fort rare à cette époque.

Toujours, M. Bro fut bon Prêtre, ayant un talent assez remarquable pour la prédication. On nous rapporte qu'il avait pour usage de faire briller ce talent de la parole à une époque principale de l'année: à la première Communion des enfants de la paroisse. A cette belle fête religieuse, bien dur était celui qui l'entendait sans verser quelques larmes. En tout autre temps, le Pasteur s'adressait à l'esprit par l'explication bien simple de la doctrine chrétienne; mais il n'en était pas ainsi quand il entreprenait de peindre la beauté de ce grand jour, toujours si touchant et si mémorable. C'est alors qu'il allait droit au cœur de ses auditeurs, et qu'il savait habilement en faire vibrer les fibres les plus sensibles. En somme, par les renseignements que nous avons recueillis sur ce Prêtre, et par

ses lettres que nous avons vues, dans les archives de l'Evêché de Montréal, nous avons acquis la conviction que c'était un homme d'un bel esprit et d'un cœur noble et dévoué.

Son intelligence paraît avoir été bien développée par de bonnes études classiques.

Comme Prêtre, M. Bro en remplit tous les devoirs et en pratiqua toutes les vertus; il donna toujours le bon exemple à ceux qu'il devait conduire dans la voie du salut. Il eut à supporter toutes les premières misères qui se présentent inévitablement dans la formation d'une paroisse. A ce seul titre, tous ceux qui habitent St. Jacques aujourd'hui, doivent beaucoup à la mémoire de ce bon Prêtre qui fut leur premier Père spirituel. Amour et reconnaissance: tel est sans doute le souvenir que la paroisse doit conserver pour son premier Pasteur.

---

MESSIRE JEAN-MARIE MADRAN, DEUXIÈME CURÉ DE  
ST. JACQUES.—1814-1819.

“Transiit beneficiendo....”

“Jean-Marie Madran, né à St. Ours, le 13 Février 1783, de J. Baptiste Madran et de Josephte Gamarre; ordonné le 12 Juin 1813; vicaire à St. Pierre, Ile d'Orléans et au Cap Santé; 1815 curé de St. Jacques de l'Achigan; 1819 missionnaire des îles de la Madeleine; 1822 curé de Chateauguay; 1825, de la Rivière-du-Loup et de Cacouna; 1832 de Berthier et de Bellechasse; 1834 de St. François du Sud; 1835 missionnaire de Nipissinguit; 1838 de Carquet; 1853 de Shédiac; 1854 de Richibouctou; décédé à Bathurst le 2 Juin 1857, âgé de 74 ans.”

Tel est l'itinéraire que " Le Répertoire Général du Clergé Canadien " fait suivre à ce Prêtre, qu'une fatalité semblait poursuivre pendant toute sa carrière sacerdotale. Il n'a fait que passer dans la paroisse de St. Jacques ; néanmoins, le souvenir de son passage est celui d'un Pasteur zélé, bon et dévoué. A son arrivée, il trouva sa paroisse dans un état de malaise bien grand. Les nombreuses difficultés qui s'étaient élevées à l'occasion de la bâtisse de l'église avaient soulevé des mécontentements bien difficiles à faire disparaître. D'un caractère doux et plein de souplesse, le nouveau Curé travailla avec un rare succès à la pacification des esprits. Son zèle, comme Pasteur des âmes, le poussa tout d'abord à rechercher celles qui se tenaient loin de Dieu depuis quelques années. Il y réussit parfaitement. Les plus obstinés dans leurs ressentiments de rancune se sentaient complètement désarmés en présence de cette douce et insinuante injonction de leur Curé, qui les conjurait adroitement d'oublier le passé, afin de ressusciter à une vie meilleure. On nous a dit qu'il avait un talent admirable pour attirer les âmes à Dieu ; ses manières engageantes et sa piété tendre étaient un vrai talisman auquel il devenait presque impossible de résister.

Il eut un égal succès dans l'administration temporelle des biens de la Fabrique. A cette époque, l'église avait un aspect bien triste, n'ayant encore ni voûte, ni bancs. Dès la première année, il amena, sans peine, le corps des fabriciens à passer marché avec Sieur Pepin pour les ouvrages de la voûte, qui est, sans contredit, un travail de sculpture bien fini. Mais voici quel fut le secret de son succès dans cette entreprise. Dans les dépenses qu'il demanda à ses paroissiens, il se mit de suite à contribution pour la

jolie somme de 3,000 livres qu'il lui fallait prendre sur ses revenus annuels, car il était très-pauvre alors. Les travaux étaient à demi achevés, lorsqu'une malheureuse démarche de sa part arrêta tout et l'obligea de s'éloigner. Une famille protestante habitait la paroisse ; une jeune fille de cette famille, âgée d'environ dix-huit ans, demanda secrètement le baptême au Curé Madran. Ce Pasteur, n'écoulant que les premiers élans d'un zèle dangereux, accéda à cette demande, pourtant si juste devant Dieu. Il s'en suivit beaucoup de trouble dans la paroisse, causé par le père de la jeune convertie. Et c'est alors que le Pasteur crut devoir s'éloigner de son troupeau par mesure de prudence. Voilà toute l'affaire à laquelle la malignité publique n'a pas manqué de donner de fausses couleurs. Nous affirmons tenir ces renseignements d'une personne très-digne de foi, et qui eut l'avantage de vivre à cette époque avec M. Madran lui-même. (1)

Quant à la jeunesse de ce Prêtre, nous n'avons

---

(1) N'oublions pas qu'un fait analogue s'est produit à Rome même, il y a quelques années. Un jeune homme infidèle, d'origine juive, avait reçu le baptême qu'il avait demandé à une servante catholique. Cet enfant fut rejeté de sa famille, et Pie IX voulut bien le prendre sous sa protection. De vives réclamations s'élevèrent de la part des impies et des puissances hérétiques elles-mêmes. On cria bien haut que c'était là une violation flagrante des droits de la famille. Le Pape n'en continua pas moins sa protection au jeune converti. Sa Sainteté le plaça dans un collège de Rome ; il en sortira, avant peu, homme de science et fervent catholique. De là, il est facile de se convaincre qu'il n'y a pas lieu de se scandaliser d'un fait semblable. Au reste, l'enseignement théologique, sur ce point, est bien formel. On peut voir Gury : tom. II, page 137, No. 248.

rien pu recueillir de bien précis. On nous a dit, cependant, qu'il appartenait à une pauvre famille de St. Ours, très-vertueuse. Il perdit son père étant encore très-jeune. Sa mère, qui était une femme forte, vigilante et très-religieuse, se dévoua entièrement au soutien de sa nombreuse famille, composée de dix enfants. Non-seulement elle sut subvenir à l'entretien de ses enfants par un travail rude et incessant, mais en bonne mère chrétienne, elle trouva encore le temps nécessaire pour leur apprendre, de bonne heure, à aimer et servir Dieu fidèlement. C'était, d'ailleurs, le plus bel héritage qu'elle pouvait leur léguer.

Le jeune Jean Marie, doué d'un caractère très-tendre et docile, profita admirablement de ces premières leçons de vertu, qu'il reçut sur les genoux de sa mère. Il avait un esprit assez pénétrant, mais peu vif ; une grande timidité naturelle en dérobaient les plus fines saillies. Sa mémoire était très-heureuse et son goût pour les études bien prononcé. Bien jeune encore, à dix ans, tout au plus, on nous a dit qu'il savait déjà parfaitement lire, écrire et servir la messe de M. son Curé. On ne sait pas par quelle coïncidence heureuse, mais il paraît bien certain que ce fut quelque temps après l'époque de sa première communion, que M. Pierre Fréchette, Curé de Belœil et de St. Hilaire, en 1796, prit le jeune Jean Marie sous sa protection. Peu d'années après, ce généreux Protecteur ayant, sans doute, remarqué dans cet enfant des dispositions à la vertu, et les goûts qu'il avait pour l'étude, l'envoya au Séminaire de Québec, où il brilla dans toutes ses classes. Nous n'en connaissons pas davantage sur le reste de sa jeunesse.

La paroisse de St. Jacques fut la première cure de

M. Madran ; il avait été fait Prêtre depuis un an, et envoyé Vicaire à St. Pierre, fle d'Orléans.

Après son départ de St. Jacques, il desservit plusieurs autres paroisses du Diocèse de Québec. Nous avons appris que, bien souvent, il avait été en butte à des calomnies qui durent le blesser au cœur d'une manière bien cruelle. Il a fini ses jours à la Mission du Petit Rocher, près de Bathurst, N. B., dans le Diocèse de Chatham. Un Prêtre, qui a visité plusieurs fois ces Missions, a assuré que M. J. M. Madran a laissé, parmi ces populations, le souvenir d'un Saint qui se sanctifia ainsi en suivant toute sa vie la voie douloureuse de la persécution. Sa mémoire, quinze ans après sa mort, est plus bénie que jamais. Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ; le Ciel est à eux : "*Beati qui persecutionem patientur propter justitiam,*" (St. Math. v. 10.) Leurs larmes se tarissent bientôt, et alors la récompense arrive, heureuse, ineffable, éternelle ! C'est le lot du bon Prêtre d'user sa vie à prier et à souffrir pour tant d'âmes ici-bas, qui ne recherchent que les joies du monde et la bonne chair.

Le bon Prêtre dont nous venons de retracer brièvement la vie, a choisi la meilleure part ; elle ne lui sera jamais enlevée.

Quoiqu'il en soit, le passage de M. Madran à St. Jacques a porté ses fruits, comme celui de tous les autres Pasteurs qui ont desservi cette religieuse paroisse. Ce furent des fruits de grâce et de bénédiction que les fidèles de cette paroisse ne doivent jamais oublier, et encore moins en abuser. *Transiit bone faciendo.* Il a passé en faisant le bien. Aimé de Dieu et des hommes, sa mémoire est en vénération. "*Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedictione est* (Eccli. 45. 1.)

X.

QUEL SERA L'AVENIR DE LA PAROISSE DE ST. JACQUES.

Son avenir sera la conséquence de son passé. De tout temps, une cause saine, excellente a produit de bons effets. Voyons cet arbre qui domine tous les autres du verger. Le jardinier lui a prodigué ses soins les plus assidus ; dès ses premières années, il l'a taillé, il l'a arrosé d'une eau fraîche et limpide ; il l'a préservé contre l'influence dangereuse des grands froids de l'hiver en recouvrant ses racines d'un engrais remplis de chaleur. Aussi, est-il bientôt la gloire du jardinier, et l'espérance du maître.

A sa belle apparence, par son vert feuillage, on comprend de suite cette belle vigueur que lui donne le suc abondant qu'il tire du sol.

Ses rameaux s'étendent richement au loin ; sa tête s'élève fièrement dans les airs ; les premiers rayons du soleil printanier le couvrent de fleurs, et les chaleurs du mois d'Août mûrissent les fruits qui le font ployer sous le faix.

Un beau jour arrive, c'est le temps de la vendange. Le maître convie sa famille et ses amis à partager ce plaisir qui a tout l'entrain d'une belle fête. Tous cueillent ces beaux fruits, chacun les trouve délicieux.

Voilà l'image allégorique qui résume toute notre

pensée sur le passé de la paroisse de St. Jacques et sur les espérances de son Avenir.

Au reste, si ce tableau paraissait à quelqu'un par trop poétique, souvenons-nous que c'est une maxime admise en histoire : le passé assure l'avenir. Or, le passé de la paroisse de St. Jacques, nous le connaissons. Il offre aujourd'hui le beau spectacle que nous venons de dérouler sous les yeux du lecteur. Et quelle conséquence alors devons-nous en tirer, si ce n'est que son avenir suivra la fidélité de ses habitants à bien remplir leurs devoirs religieux et sociaux ? Il sera heureux, cet avenir, si ces vieilles familles acadiennes savent éloigner d'elles les excès du luxe et les influences mortelles de l'ivrognerie ! Il sera heureux, cet avenir, si elles aiment toujours le travail, la sobriété, la paix, l'union ; si elles suivent toujours fidèlement les enseignements de leurs Pasteurs. Vos Pères ont combattu généreusement pour conserver leur foi et la pratique de toutes les vertus ; ils vous ont acquis ce bel Avenir que vous possédez aujourd'hui. Iriez-vous le sacrifier, familles acadiennes ? Iriez-vous suivre le pernicieux exemple de tant d'autres paroisses canadiennes, troublées par la discorde, disséminées par le luxe et l'émigration, conséquences naturelles de ces vices sociaux.

Vos pères n'ont pas reculé devant les forêts qui boisaient les belles terres que vous cultivez aujourd'hui. Cependant, ils étaient dénués de toutes ressources ! Ils n'avaient que leurs bras et le courage d'un colon chrétien ! Avec quelle rapidité, néanmoins, ils ouvrirent leurs terres, et par ces travaux, formèrent une fertile paroisse ! Dans notre pays, nous sommes encore environnés de forêts qui n'attendent que des bras vigoureux, et du courage, pour devenir de florissantes

paroisses. Allez, jeunes gens, qui êtes les enfants de ces pionniers acadiens; allez, vous grouper au milieu de ces forêts vierges! Méprisez ces dangereux penchants qui mettent tant de jeunes canadiens sur le chemin de l'exil, pour aller servir un peuple tout matériel, et auquel nous ne devons donner que les lumières de la Foi par le dévouement de nos missionnaires!

Tels sont les enseignements de votre passé, et la mission de votre avenir, paisibles familles de St. Jacques! Veuillez bien les graver dans vos esprits, afin de les redire à vos neveux.

Quand le soir, aux longues veillées de l'hiver, assis au coin du foyer domestique, vous écouterez la lecture de ces pages, ranimez le courage de vos fils et de vos filles, en leur rappelant la conduite de leurs ancêtres! Alors, dans une prière commune et fervente, suppliez l'Auteur de tout bien de vous continuer sa protection, en maintenant toujours au milieu de vous ce qui a fait votre force et votre bonheur dans le passé: L'AMOUR DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE!...

F. X. CHAGNON.

P. S.—Des Biographies des trois Curés de la paroisse de St. Jacques, que nous avons annoncées en tête de ces *Annales*, nous avons cru devoir retrancher celle de M. J. R. Paré, qui formera un autre petit volume.

A cause de l'intérêt particulier que le public devra porter à cette dernière Biographie, il nous a semblé que nous ne pouvions mieux faire que de la mettre à la portée de tous ceux qui désireraient se la procurer. Cette seconde livraison est maintenant sous presse.

F. X. C.

ts de  
milieu  
pen-  
e che-  
maté-  
nières  
!  
, et la  
t. Jac-  
s, afin

er, as-  
erez la  
s fils et  
s leurs  
vente,  
tinuer  
ieu de  
dans le  
TRIE!...

GNON.

paroisse  
te de ces  
celle de  
ume.  
ic devra  
semblé  
mettre à  
procurer.  
s presse.

X. C.

#### ERRATA.

Entr'autres erreurs qui se sont glissées dans ce travail, le lecteur vandra bien rectifier les erreurs de date suivantes qui sont passées inaperçues dans la correction des épreuves.

A la page IV, ligne 9e, au lieu de 1763, lisez : 1760.

“ 5, faire la même correction de date dans la note au bas de la page.

## TABLE DES MATIÈRES.

---

|                                                        |       |
|--------------------------------------------------------|-------|
| Approbations .....                                     | ..... |
| Introduction .....                                     | III.  |
| Chapitre I.— .....                                     | 1     |
| “ II.—Administration de Messire Jean Bro.....          | 16    |
| “ III.—Administration de Messire Jean-Marie Madran.    | 28    |
| “ IV.—Administration de Messire Jean-Romuald Paré.     | 32    |
| “ V.—Administration de Messire L. G. Maréchal.....     | 56    |
| “ VI.—Le Centenaire de la Paroisse de St. Jacques...   | 61    |
| “ VII.—.....                                           | 68    |
| “ VIII.—L'Éducation dans la Paroisse de St. Jacques.   | 78    |
| “ IX.—Notices Biographiques .....                      | 92    |
| Messire J. Bro, 1er Curé.....                          | 93    |
| Messire J.-M. Madran, 2e Curé .....                    | 97    |
| “ X.—Quel sera l'avenir de la Paroisse de St. Jacques. | 102   |

...  
... III.  
... 1  
... 16  
un. 28  
ré. 32  
... 56  
s... 61  
... 68  
es. 78  
... 92  
... 93  
... 97  
es. 102

